

CANAL

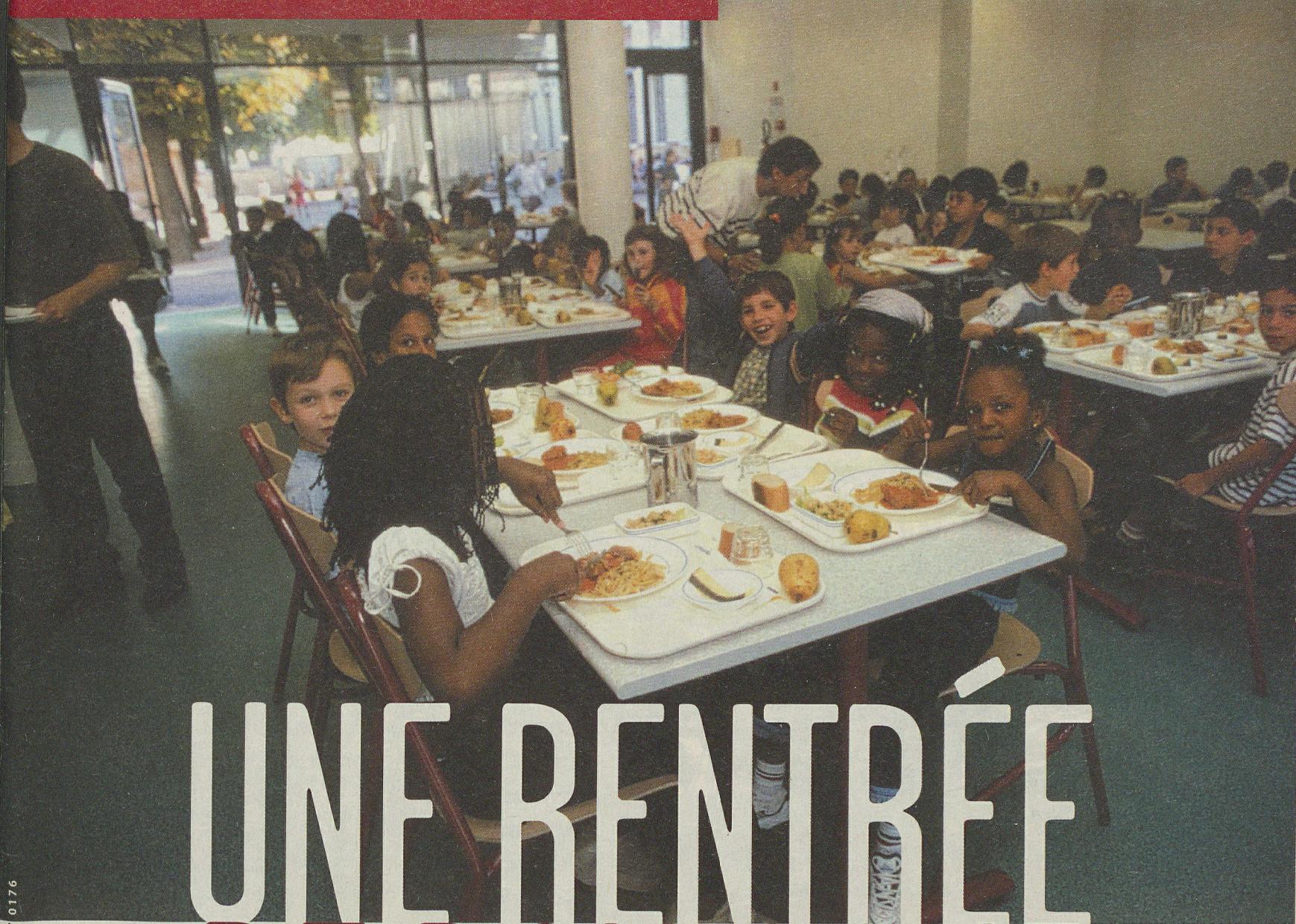
LE JOURNAL DE PANTIN



ILS CHERCHENT L'IMPASSE

Portraits de trois artistes à rencontrer le 8 septembre au cours de Cherchez l'impasse, cette désormais célèbre exposition en liberté et en plein air. Un rendez-vous original pour lequel les organisateurs tiennent plus que tout au brassage des expressions, des publics et des artistes, quelle que soit leur notoriété. **Page 32**

UNE RENTRÉE DE BON GOUT



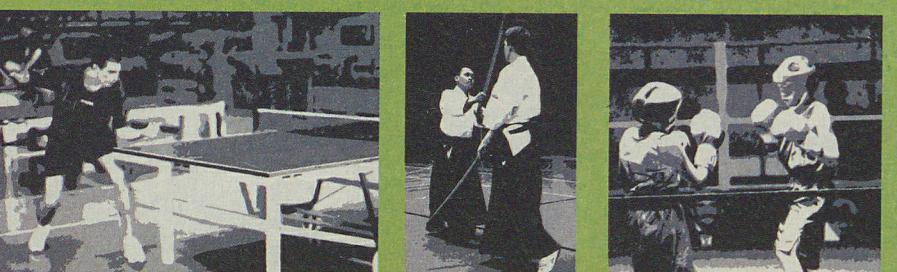
Quatre mains pour les Courtillières. **Page 12** Un jour sans voiture. **Page 16**
Enquêteurs sur la corniche. **Page 24** Le volley-ball. **Page 28** L'Agenda.

C'est la rentrée sportive, inscrivez-vous !

CMS Pantin



60 ans d'existence, 3000 adhérents,
plus de 30 disciplines sportives
encadrées par plus de 20 moniteurs
Brevetés d'État, 64 éducateurs
spécialisés et 90 bénévoles



Des titres et des champions
en Fédérations Françaises
Des sportifs de haut niveau

Compétition et loisirs
École de sport à partir de 4 ans



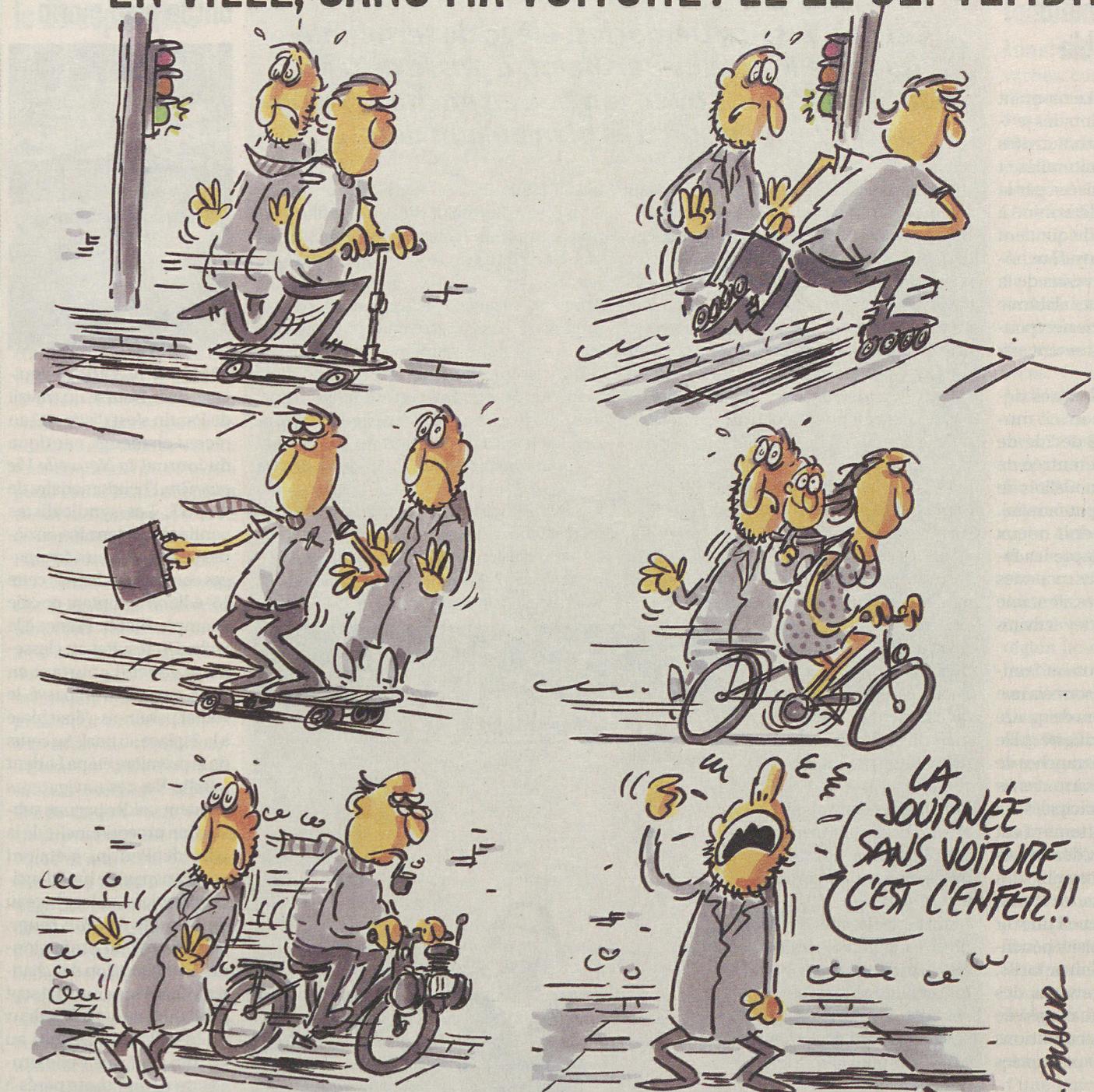
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS 01 49 15 40 75

CMS Pantin, 18, rue Eugène et Marie-Louise Cornet 93500 Pantin
Site internet : cmsspantin.com. Email : cmsspantin@wanadoo.fr

Association régie par la Loi de 1901, fondée en 1942. Registre préfectoral n° 292. Agrément Ministère Jeunesse et Sports n° 2421 du 3 mars 1948.

Sommaire

EN VILLE, SANS MA VOITURE ! LE 22 SEPTEMBRE



VIVRE LA VILLE

- Jessica, médaillée d'or au bac. p. 4
- Adieu Monsieur Georges Pons. p. 5
- Championne de tennis, c'est dans les cordes de Camélia. p. 6
- La rentrée des palmés. p. 7
- Allaitez les bébés! p. 8
- Un beau graff c'est un vrai taf. p. 9
- Cuvée moyenne pour les résultats du brevet. p. 10
- Ne prenez pas l'asthme trop à la légère. p. 11

L'AIR DU TEMPS

- Une œuvre à quatre mains. p. 12
- CA AVANCE p. 16
- Sans voiture un jour... ou toujours. p. 18
- OÙ EN EST-ON ? p. 24
- Des enquêteurs sur la Corniche. p. 24
- Rendez-vous sur le «city». p. 13

TOUS LES SPORTS

- Des parquets sous le sable. p. 28
- Une saison de sport à Pantin. p. 30
- Ils font l'impasse. p. 32
- Sept ans de réflexion. p. 34
- Les suites d'un sinistre. p. 36
- La colocation, une solution pour les jeunes. p. 39
- Faire garder son tout-petit. p. 40

45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin - Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin Cedex. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 39 51. Email: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern.
Rédacteur en chef: Philippe de Palmas. Rédacteur en chef adjoint: Pierre Gernez. Directeur artistique: Claude Rambaud.
Rédacteurs: Yvan Bernard, Frédéric Lombard, Frédérique Pelletier, Marlen Sauvage, Florence Haguenauer. Maquettiste: Gérard Aimé. Photographe: Gil Gueu, Daniel Rühl.
Dessinateurs: Faujour. Photogravure et impression: Actis. Nombre d'exemplaires: 30 000. Diffusion: ISA +. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 40 36.

Ce numéro comporte un encart folié de l'XVI entre les pages 20 et 21. L'état civil se trouve en page XII de l'Agenda.

Un calcul du quotient familial plus équitable

Tarification. Le montant de la participation des jeunes Pantinois aux activités périscolaires, culturelles et sportives organisées par la commune est déterminé à partir du calcul du quotient familial, qui considère notamment les revenus de la famille. Mais cette alchimie devenue complexe ne répondait plus suffisamment aux évolutions.

C'est pourquoi, après délibération du conseil municipal, il a été décidé de modifier dès la rentrée de septembre les modalités de calcul du quotient familial. Cette réforme doit mieux prendre en compte les familles aux revenus modestes et celles qui nécessitent une prise en charge des activités des enfants.

Le calcul du quotient familial comporte désormais une seule grille au lieu de quatre précédemment. Cette grille est divisée en 14 tranches de tarifs applicables à toutes les prestations municipales. Le principe d'abattement est poursuivi et est désormais applicable à l'ensemble des familles. De plus, les études dirigées et l'accueil du soir en centres de loisirs bénéfieront des mêmes tarifs, basés sur les revenus des familles. C'est un moyen de bien choisir les conditions d'accueil les mieux adaptées aux enfants.

Les familles sont invitées à se présenter dès le 15 septembre au nouvel hôtel de ville ainsi qu'à la mairie annexe des Courtilières pour le calcul de leur quotient familial. Vous devrez fournir les justificatifs suivants : deux pièces d'identité, vos justificatifs de ressources, un justificatif de charges et de domicile, les justificatifs pour l'inscription en centre de loisirs.

Renseignements en mairie
84-88, avenue du G^e-Leclerc,
01 49 15 40 00.

Jessica, médaillée d'or au bac

Cet été, Jessica Democles, élève de terminale au lycée Marcelin-Berthelot, a passé de très bonnes vacances avec son bac en poche, obtenu avec une mention très bien en juin dernier.

*J*e n'étais pas sûre que ce soit moi. Car, des fois, ils se trompent... » Le jour des résultats du bac de la section S (comme scientifique), Jessica a d'abord regardé les listes pour voir les noms de ses amis. Assurée qu'ils l'avaient obtenu ou étaient qualifiés pour le rattrapage, elle s'est ensuite dirigée vers la liste des « élus » au premier tour pour voir son nom. « *Democles Jessica* » : une fois rassurée, elle a machinalement jeté un œil en bas du tableau pour découvrir, stupéfaite, qu'elle figurait en haut de l'affiche : « *mention très bien*. »

« J'étais contente, avoue la jeune fille, mais ça ne change pas grand-chose. » Qu'elle dit... mais ses parents en ont eu les larmes aux yeux. Ses copains et copines du lycée l'ont congratulée et, maintenant, les voisins de la famille n'arrêtent plus de la féliciter. Ça ne change pas grand-chose... mais Jessica reconnaît en tirer une certaine fierté. Eh quoi ! c'est pas un bac banal qu'elle vient de décrocher mais un diplôme avec une médaille en or... et 150 euros offerts par le Crédit industriel et commercial à tous les bacheliers mention très bien... à condition qu'ils ouvrent un compte au CIC (sic !)

Autre fierté : Jessica, qui est plutôt du genre timide, élève studieuse, bonne en tout et nulle en rien – « sauf en sport ! » – a attendu que ses amis soient également bacheliers pour faire la fête, histoire de partager le bonheur.

Le secret de sa réussite ? « J'avais un bon dossier », affirme-t-elle, le jury lui a donné quelques points en

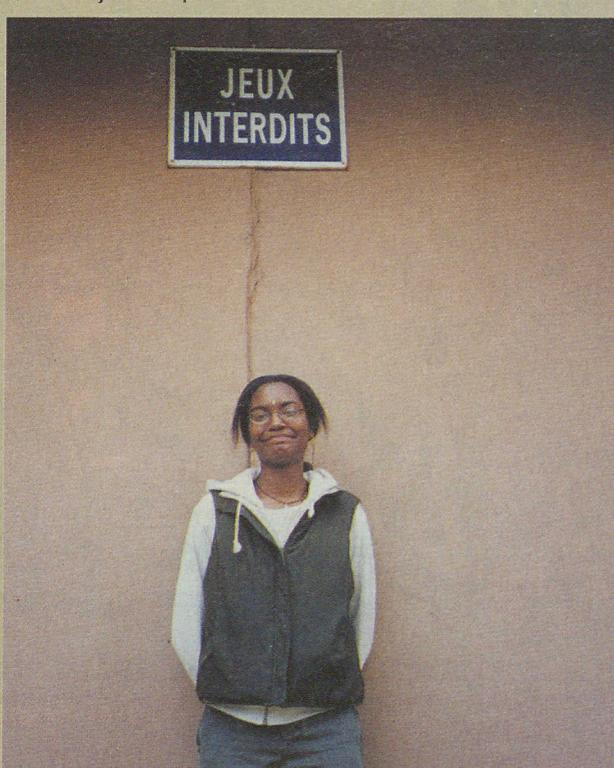
plus. Et puis, il y a eu toute cette terminale à Marcelin-Berthelot où la jeune fille s'est préparée comme une sportive qu'elle n'est pas. Le reste, c'est « de la chance », souligne Jessica.

Après ses vacances passées au pays de ses origines, à Basse-Terre en Guadeloupe, la jeune Pantinoise va intégrer la fac d'Orsay pour y préparer un DEUG science de la matière et devenir plus tard astrophysicienne. « Pas astrologue », précise-t-elle avec le sourire, car Jessica ne croit surtout pas aux astres pour obtenir le bac.

Pierre Gernez

Le service municipal de la jeunesse invite les Pantinois qui ont obtenu un diplôme en juin ou juillet, du BEPC à la maîtrise, à se présenter au 7-9, avenue Édouard-Vaillant pour recevoir un cadeau. 01 49 15 40 27.

JEUX
INTERDITS



Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé

À l'âge équivalent, une personne qui travaille se considérera en meilleure santé qu'un inactif ou un chômeur. Encore que, lorsqu'on est actif, pour se sentir en forme, mieux vaut être cadre qu'ouvrier. Les femmes ont une opinion sur leur santé plus tempérée que les hommes : elles s'estiment rarement en excellente santé et moins souvent en très mauvaise santé. Quel que soit son revenu, une personne qui ressent des difficultés dans sa vie quotidienne, qui a du mal à payer ses factures ou se plaint de ses conditions de logement, aura aussi un jugement mitigé sur sa santé. (Source : INSEE)

Les syndicalistes ont le pied marin



Course à la voile. L'équipage de la Bourse du travail de Pantin s'est distingué au récent challenge nautique du journal *la Nouvelle Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la CGT. Les syndicalistes pantinois ont terminé onzième sur deux cents équipages concurrents lors de cette 15^e édition comptant pour le championnat de France à la voile. Un résultat au classement général pourtant en recul puisque, l'an passé, le voilier pantinois s'était hissé à la 2^e place au final. Au cours de la première étape Lorient – Belle-Île, ces navigateurs amateurs, aidés par une subvention exceptionnelle de la ville de Pantin, s'étaient pourtant payé le luxe d'arriver premiers sur leur bateau de 15 m, le *Chiffon rouge*.

Skippée par un professionnel, l'embarcation des chantiers Karadec a emmené sept syndiqués de la CGT et deux de la CFDT du 21 juin au 23 juin, soit une belle brochette de militants parés à virer de bord ensemble... Car cette course au large de la Bretagne est tout autant réputée pour son ambiance que pour les performances de ses participants. En 2003, pour leur quatrième participation, les marins pantinois souhaitent affréter deux bateaux dont, si possible, un vieux gréement, et recherchent déjà des sponsors. Avis aux armateurs.

Bourse du travail de Pantin, 41, rue Delizy, 01 41 71 38 31.

Jour de chine le 29 septembre

Brocante. La traditionnelle brocante d'automne aura lieu le dimanche 29 septembre, de 7.00 à 19.00, sur la place du Marché de l'église de Pantin. Rendez-vous attendu des fouineurs et des chineurs, cette manifestation rassemble une masse considérable de bibelots de toutes valeurs et une vraie foule de curieux à l'ombre du clocher pantinois. Et comme la brocante aura lieu juste une semaine après la journée « En ville, sans ma voiture ! », il faudra garder les bonnes habitudes en venant tout simplement à vélo ou à pied, car le stationnement est un véritable casse-tête en ce populaire jour de chine.

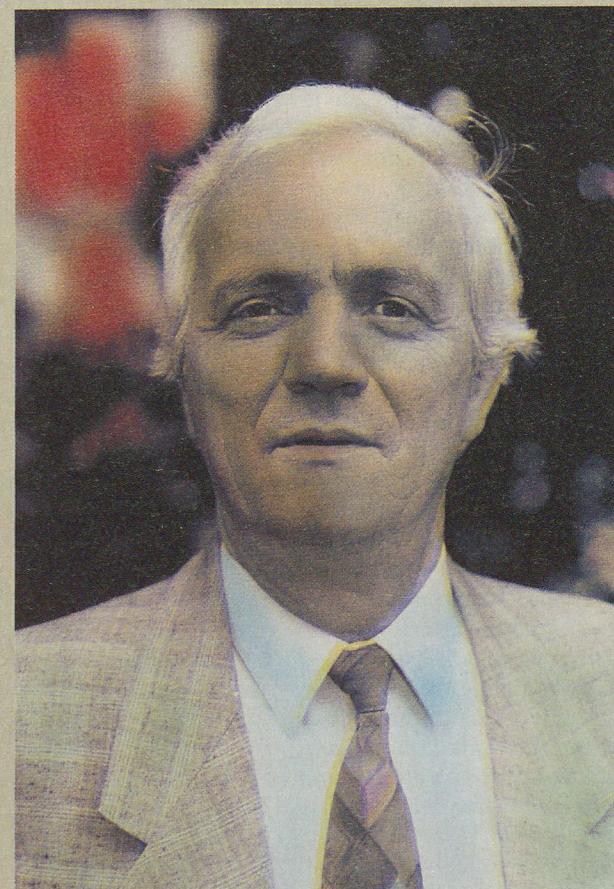
Pour les vendeurs en herbe, les stands sont proposés à des dimensions différentes (couverts de 5 m ou de 2,50 m et non couverts au mètre ou de 2,50 m, 3 m, 4 m et 5 m). Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée auprès de l'association pantinoise les Amis de la brocante, les samedi 7 septembre de 10.00 à 16.00, mardi 10 septembre de 14.00 à 19.00 et mercredi 11 septembre de 16.00 à 19.00 au siège de l'association. Deux chèques seront demandés pour chaque stand : l'un pour l'emplacement, l'autre pour la caution qui sera rendue après la manifestation. Deux enveloppes timbrées avec noms et adresse et la photocopie d'une pièce d'identité seront également exigées.

Les Amis de la brocante, 49 bis, rue Denis-Papin, 01 48 40 28 90. Métro ligne 5, station Église-de-Pantin, bus 249, arrêt Église-de-Pantin et gare routière terminus Église-de-Pantin.



Adieu Monsieur le professeur

Georges Pons, disparu au mois de juillet, gardait cette allure altière de maître d'école, métier qu'il a exercé à Pantin pendant des années. **Trois mandats d'élu municipal l'ont planté en personnalité incontournable de la vie locale.**



Son intonation de voix ne trompait personne : Georges Pons avait gardé l'accent que l'on attrape en naissant en 1941 du côté de Rodez. Son sourire non plus n'était pas de façade : affable et chaleureux, sa porte était largement ouverte à tous. Au cours d'une interview, il dévoila son séjour initiatique en Algérie lors des « opérations de maintien de l'ordre » qu'il vécut en direct. Recalé au bac en juin 1959, le jeune homme voulait réaliser « un vieux rêve » en participant au plan de scolarisation de l'Algérie. « Pour l'époque, c'était le bout du monde, surtout pour moi issu d'une famille paysanne de l'Aveyron. » Et d'ajouter : « Sans instruction, les Algériens étaient des citoyens français de seconde zone. » Affecté à Tarbet, en Kabylie, il a enseigné à des enfants de sept ans à treize ans, « 60 le matin et autant l'après-midi. » Après ce rude apprentissage, il est propulsé aux Courtilières où il enseignera durant une douzaine d'années. « M. Pons passait la journée en classe et les soirées au basket avec nous », se rappellent ses anciens élèves. Titulaire d'un CAPES d'histoire-géographie, il avait pris sa retraite l'an passé au terme d'une exemplaire carrière de professeur de collège.

Plus connue est l'image de l'élu socialiste, de 1983 à 2001. « Georges était un ami. Pendant près de vingt ans, il a été un élu exemplaire, toujours disponible, un homme attaché aux valeurs humanistes et socialites », souligne le maire, Bertrand Kern, adressant ses pensées à la famille. « C'était un homme de conviction, fidèle en politique, attentif à la population », relève Martine Azam, conseillère municipale et proche du disparu. Dix-huit ans de mandat municipal, adjoint au maire (surtout à l'enseignement, un peu aux finances), candidat à divers scrutins locaux, « républicain dans l'âme, attaché aux valeurs de gauche, Georges Pons symbolisait la tradition socialiste », insiste l'élu. Jacques Isabet,

La grande expo tombe à l'eau

Annulation. Adieu veaux, vaches, cochons, couvées : l'Exposition internationale 2004 n'aura pas lieu. Jean-Pierre Raffarin a officiellement annoncé le 7 août l'annulation du rendez-vous consacré à l'image qui devait se tenir à Dugny, en Seine-Saint-Denis.

Le premier ministre appuie sa décision sur les conclusions d'un rapport d'expertise commandé par ses services. Celui-ci pointe en particulier l'absence de couverture des risques financiers, le retard pris dans les préparatifs ainsi que le faible intérêt manifesté chez les pays susceptibles d'y participer. Cette manifestation, dont le projet avait été initié par le conseil général de la Seine-Saint-Denis il y a deux ans et était soutenu par la région Île-de-France, avait reçu le feu vert financier du précédent gouvernement. Au printemps, le président de la République s'était même engagé « au nom de la France » en faveur de la tenue de l'Exposition internationale dans le département.

Bertrand Kern et l'ensemble des députés de gauche du département ont vivement protesté contre cette décision qui pénalise fortement la Seine-Saint-Denis. Pour toute réponse à leurs doléances, Matignon évoque une « compensation » qui pourrait prendre la forme d'une rénovation d'envergure du musée de l'Air et de l'espace du Bourget.

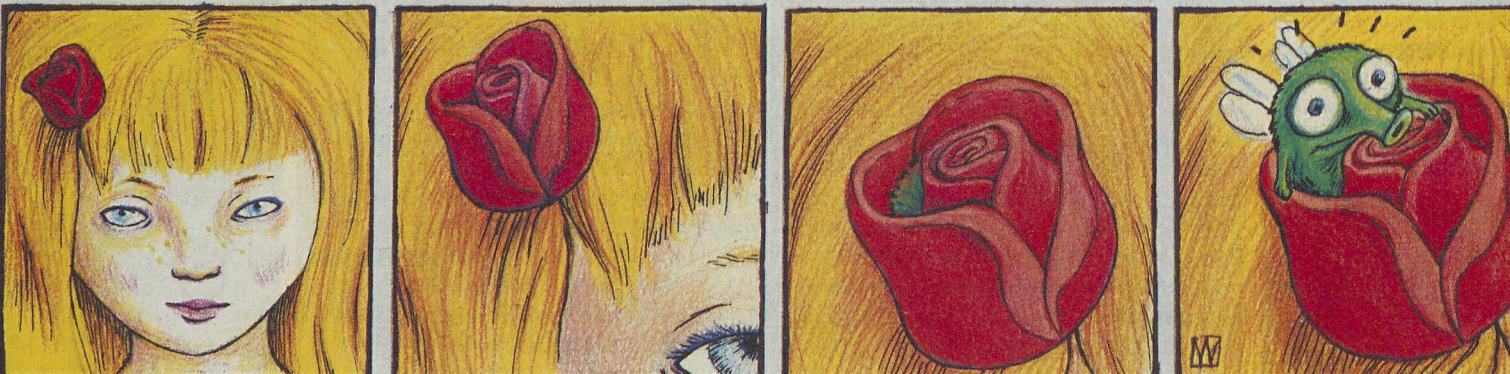


Éveiller les petits à la musique et aux langues

Ateliers. L'association la Colline bleue effectue elle aussi sa rentrée. Elle propose sept ateliers d'éveil musical, intellectuel ou artistique pour les jeunes enfants âgés de 18 mois à 10 ans. Avec deux nouveautés cette année: l'atelier des percussions pour les 6 à 10 ans et l'atelier musique à partir de 6 ans, avec découverte des grandes familles d'instruments à la clé. La Colline bleue décline toujours ses thèmes de prédilection, qui font sa renommée depuis sa création en 1989: atelier d'écoute sonore pour les enfants de 18 mois à 3 ans accompagnés d'un parent, pour la découverte sensorielle, le développement de la sensibilité, etc.; atelier d'éveil musical pour les petits de 3 à 6 ans, favorisant la pratique d'un langage musical; atelier d'éveil aux arts plastiques de 4 à 10 ans, avec un travail sur la terre. Se greffent enfin les deux ateliers à l'anglais: l'un pour les petits de 4 à 10 ans, pour une première approche ludique de la langue de Shakespeare, et l'autre pour réconcilier les adultes avec la langue des Rolling Stones, avec un professeur britannique.

La Colline Bleue
1, cité Saint-Germain,
93260 Les Lilas
01 48 43 86 09.

La mouche de Mika: Rose



6

Championne de tennis, c'est dans les cordes de Camélia

Vainqueur du championnat de la ligue Seine-Saint-Denis et finaliste des championnats de France des benjamines, Camélia Karim se projette en championne professionnelle.

Camélia Karim, tout juste âgée de douze ans, habite depuis six ans le quartier des Quatre-Chemin à Pantin. Elle pratique le tennis, qu'elle a découvert au CMS Pantin avant d'enchaîner trois ans au club d'Aubervilliers, depuis quatre ans seulement. Elle poursuit aujourd'hui sa progression à Montrouil, sans mollir: au programme, 4 séances d'entraînement par semaine à Aulnay avec un entraîneur fédéral de la ligue de la Seine-Saint-Denis plus « 4 heures hebdomadaires dans mon club à Montrouil. Une séance d'une heure de sophrologie pour travailler la concentration, la confiance en soi et apprendre à gérer le stress pendant les matchs. Sans oublier une séance de préparation physique le mercredi. »

Avec une telle préparation et les qualités physiques octroyées par dame nature (1 m 62 pour 47 kg à douze ans!), Camélia ne pouvait que sortir du lot. « Cette année, j'ai été finaliste du championnat de France et j'ai terminé à la première place dans ma catégorie dans la ligue de Seine-Saint-Denis. En mars dernier, j'ai aussi disputé un tournoi à Roland-Garros, catégorie consolante, où je suis allée en finale après avoir été éliminée dans l'épreuve principale, le Défi majeur. Et j'ai également été finaliste à Blois du Trophée Perrier où j'ai



GIL GUEU

Un concours de nouvelles sur le thème du cinéma

Ciné 104. L'Association française des cinémas d'art et d'essai organise un concours de nouvelles dans le cadre de l'opération Lire en fête. Il s'agit d'écrire un texte de dix pages maximum sur le thème générique du cinéma. La date limite pour la remise des manuscrits au Ciné 104 est fixée au 16 septembre. Ces textes seront lus dans un premier temps par un jury local qui sélectionnera un texte qui sera soumis au niveau national à un nouveau jury composé d'écrivains et de réalisateurs. La remise des prix aura lieu début février 2003.

1^{er} prix: un séjour au festival de Cannes; 2^e prix: une carte annuelle (valable pour 2 personnes) donnant accès à toutes les salles art et essai de France; 3^e prix: des ouvrages de cinéma.

Rencontre avec le dessinateur Jacques de Loustal

Bibliothèque. Jacques de Loustal dédicacera un livre qu'il a illustré, *Chocolat bleu pâle*, de Daniel Fano (éditions du Castor Astral) le 28 septembre à 15.00 à la bibliothèque Elsa-Triolet. Cette rencontre avec le public bouclera l'exposition estivale de cet auteur de bande dessinée.

Un atelier pédagogique avec les archives

Collèges et lycées. Sept services d'archives municipales de villes du département, dont celui de Pantin, proposent un atelier pédagogique en direction des collèges et lycées autour du thème: «la rénovation urbaine dans la seconde moitié du XX^e siècle». Chaque ville a choisi un angle précis (les cités d'urgence, avec pour exemple les Courtilières, à Pantin) sur lequel travailleront élèves et enseignants. Une première rencontre aura lieu aux archives pour permettre aux adolescents de se familiariser avec les recherches documentaires, une seconde se déroulera sur le site même avec des architectes et une troisième permettra aux lycéens de discuter avec un témoin ou des habitants de la cité. Les professeurs qui souhaitent participer à ce projet doivent s'inscrire avant le 15 octobre auprès de Geneviève Michel:

01 49 15 41 41.



Apprendre l'anglais et l'informatique

Cours. L'Institut municipal d'éducation permanente de Pantin (IMEPP) reconduit ses cours d'informatique et d'anglais en cette rentrée. Destinés à tous les publics, débutants ou confirmés, les cours se déroulent en journée ou en soirée pour l'informatique mais uniquement en soirée pour ce qui concerne la langue de Shakespeare.

Institut municipal d'éducation permanente de Pantin
10, rue Gambetta
01 48 43 87 15.

La rentrée des palmés

Cendrine et Clément feront-ils aussi fort cette année que la précédente? Ces deux collégiens de Joliot-Curie avaient été primés à un concours pour la défense de la langue française.

La prof de français des 5^e Cordoue et Barcelone du collège Joliot-Curie est pleine de malice. À l'automne dernier, **Annie Ferret-Arnaut** avait discrètement détourné de son paquet de copies une composition française de **Clément Brionne** et une poésie de **Cendrine Colombe**. Elles les avaient envoyées au jury départemental des Palmes académiques. Cette association d'enseignants et de personnels de l'Éducation nationale organise chaque année un concours de défense et de promotion de la langue française. Elle sentait qu'il y avait du prix dans l'air. Bingo. Clément a décroché un accessit en composition française avec sa rédaction sur le *Passe-muraille* de Marcel Aymé. Cendrine a reçu un deuxième prix en poésie avec un texte sur la négritude. Les lauréats ont été récompensés par des livres, remis par l'inspecteur d'académie. Cendrine est une fervente de l'atelier poésie du lundi. Elle ne boude pas son plaisir: «Je suis ravie, même si, à titre personnel, j'au-

rais peut-être choisi un autre texte», confie-t-elle. Mais elle a tenu à associer à sa joie ses copines de l'atelier, honorées elles-mêmes par une mention spéciale.

Clément ne s'attendait pas plus à cette issue.

«Je suis content parce que ce prix montre que des choses bien sont réalisées dans ce collège», dit-il. Un sentiment largement partagé par l'équipe enseignante et **Madame Briand-Bellin**, principale du collège, elle-même Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

«Je considère Cendrine et Clément comme des ambassadeurs de notre établissement car ils en donnent une image très positive», se félicite-t-elle. Et le collège ne ménage pas sa peine en inscrivant régulièrement des élèves à d'autres concours tout aussi reconnus dans le domaine des sciences, des mathématiques, de la littérature. Avec, à chaque fois, de belles satisfactions à la clé. L'année scolaire qui s'ouvre ne devrait pas déroger à cette bonne habitude.

Frédéric Lombard



L'obésité en France: une inquiétante augmentation

La France compte 4,2 millions de personnes obèses (655 000 personnes de plus qu'en 1997), soit 9,6% de la population française contre 8,2% il y a encore trois ans. Quelque 13 millions de personnes sont en surpoids, soit 29,4% de la population française. Un total donc de 17 millions d'adultes français obèses ou en surpoids, soit 39% de la population française.

À ce rythme, on estime qu'en 2020 près de 20% de la population sera classé dans le groupe «obèse».

(Source: Institut national de la santé et de la recherche médicale.)

La Poste recrute en contrat de qualification

Embauche. En liaison avec l'Éducation nationale, La Poste recrute en Ile-de-France 100 facteurs sous contrat de qualification. Une trentaine de postes sont à pourvoir en Seine-Saint-Denis. Les jeunes bénéficieront d'une formation en alternance validée par un certificat de compétences professionnelles. La Poste privilie un recrutement de proximité. Clôture des inscriptions le 20 septembre.

Renseignements et dossiers de candidature

0 825 342 585.

58^e anniversaire de la libération de Pantin

Commémoration. Les images restent indélébiles: une foule en liesse qui accueille ses libérateurs après quatre années de ténèbres sous la botte nazie. Pour commémorer le 58^e anniversaire de la libération de la ville, en août 1944, et rendre hommage aux victimes des combats, **Bertrand Kern, Alain Périès** et le Comité d'entente des anciens combattants de Pantin invitent le public à une cérémonie le dimanche 8 septembre à 11.00 à la gare de Pantin, puis à 11.15 dans la cour de l'hôtel de ville. Auparavant, à 10.30, une délégation se rendra au quai aux Bestiaux, 100, rue Cartier-Bresson.

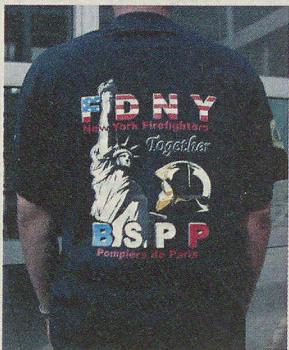


7

Un tee-shirt pour les pompiers

Solidarité. Depuis les attentats contre les Twin Towers de New York dans lesquels plus d'une centaine de leurs collègues américains ont été tués, les pompiers de Paris leur témoignent leur solidarité. Après des vacances parisiennes offertes aux familles et l'invitation d'un véhicule de secours du Fire Department new-yorkais au dernier défilé du 14-Juillet, la brigade des sapeurs-pompiers de Paris met en vente un tee-shirt aux couleurs du jumelage entre les deux services de secours de part et d'autre de l'Atlantique. Pour se le procurer, il suffit d'écrire au Comité de soutien aux pompiers de New York, foyer du GINS BSPP, Fort de Ville-neuve, 94190 Villeneuve-Saint-Georges, en joignant un chèque de 22,60 € (frais de port inclus) à l'ordre du Comité de soutien aux sapeurs-pompiers de New York. Les tailles disponibles vont du S au XXL.

01 45 108818 ou auprès du centre de secours pantinois 01 4845 6041.



Le coup de pouce du Pact Arim

Habitat. Changer des fenêtres, installer un nouveau chauffage, reprendre la toiture... L'organisme Pact Arim peut, sous certaines conditions, faire bénéficier les particuliers de subventions et de prêts à taux réduits pour la réalisation de travaux.

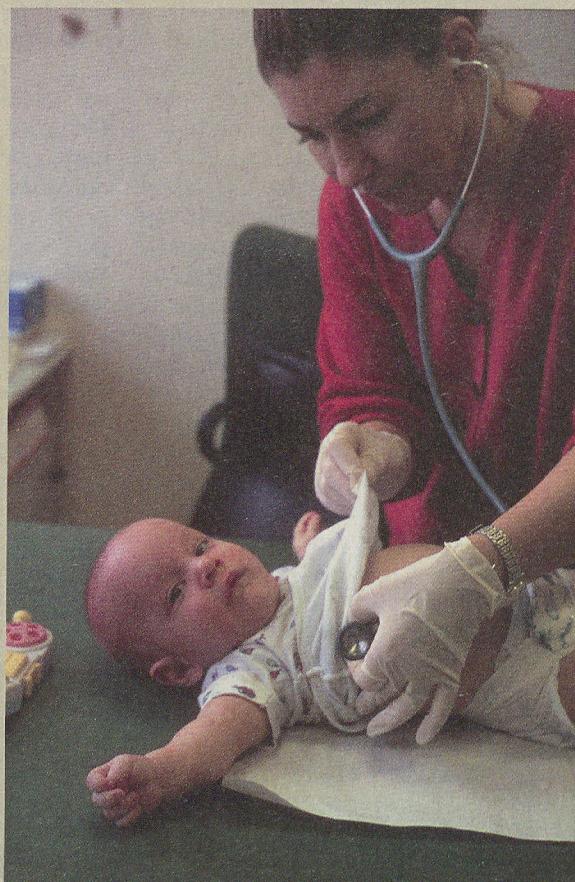
Pact Arim, 28, rue Davoust

01 41 83 28 90.

E-mail: pantin@pactarim.com

Allaitez les bébés!

Le conseil général de Seine-Saint-Denis a mis en place une consultation pour les mères des 23 000 bébés nés chaque année dans le département qui souhaitent les nourrir au sein.



ont allaité et qui s'investissent dans ce dispositif. Quatre sages-femmes « référents » sont disponibles dans le département pour répondre aux questions et problématiques soulevées par les professionnels de la santé à ce sujet. Elles ont aussi en charge la formation des équipes des 115 centres de PMI de la Seine-Saint-Denis. Un dépliant, intitulé *Vous allaitez votre bébé, quelques conseils pour réussir*, est diffusé à 20 000 exemplaires dans les maternités, les centres de PMI et auprès des praticiens libéraux à l'attention des femmes qui désirent allaiter. La consultation de lactation, ouverte au printemps dernier, complète ce dispositif auprès des femmes et des professionnels de santé.

Pierre Gernez

Consultation de lactation gratuite, sur rendez-vous le mardi après-midi. Centre de PMI Saint-Stenay, 100, rue Saint-Stenay à Drancy 01 48 36 95 70.

Promenades littéraires sur le canal les 21 et 22 septembre

Journées du patrimoine. À l'occasion de cette manifestation qui se déroule les 21 et 22 septembre, le service des archives, en partenariat avec Bobigny, organise un voyage dans le temps au fil du canal de l'Ourcq. Tout au long de la balade, un comédien contera une correspondance imaginaire de Pantinois et Balbyniens décrivant des événements survenus non loin du canal à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Plusieurs horaires et deux points d'accueil et d'embarquement sont proposés au public pendant ces deux jours. Ces promenades d'environ une heure quinze minutes sont gratuites mais l'inscription est obligatoire.

• **Parc de la Bergère à Bobigny :** départs à 10.00 et 14.00, débarquement à la Villette; inscription auprès de l'Office de tourisme 01 48 30 63 02.

• **À la Villette,** juste après le périphérique: départs à 11.30 et 15.30, débarquement au parc de la Bergère; inscription auprès du service des archives de Pantin 01 49 15 39 99.

Le département aide l'Office des sports

Subvention. Le département de la Seine-Saint-Denis développe un partenariat avec les clubs locaux et les comités départementaux pour aider à l'organisation de manifestations sportives. Le conseil général apporte à ces associations un soutien financier complémentaire à celui d'autres partenaires. Parmi les attributions en 2002, une somme de 4 580 euros a été accordée à l'Office des sports de Pantin (OSP).

Attention aux faux agents de la Sécu

Escroquerie. La Caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis rappelle que «des personnes malveillantes se font passer pour des agents de la CPAM 93 et essaient de soutirer aux assurés leurs coordonnées bancaires (RIB) ou celles de leur carte bleue.» La CPAM précise que ses propres demandes de renseignements ne s'effectuent jamais par téléphone, uniquement au guichet ou par courrier officiel. Elle «recommande une extrême vigilance des personnes âgées, souvent les premières victimes» de ces escrocs.

Caisse primaire d'assurance de la Seine-Saint-Denis
195, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93014 Bobigny.
08 20 904 193.

La bonne habitude du tri des ordures

Déchets. Les Français sont de plus en plus nombreux à trier leurs déchets, selon un bilan établi par Eco-Emballages (entreprise qui incite au développement de la collecte sélective des ordures ménagères). Deux communes françaises sur trois ont recours à ses services, ce qui, potentiellement, offre à 42,5 millions des personnes la possibilité d'un tri sélectif de leurs déchets. En 1994, ils n'étaient que 14 millions d'habitants concernés.

Erratum

Elections. Est-ce l'émotion, l'inattendu de la situation? Toujours est-il que nous avons commis une bourde énorme dans notre livraison de juillet-août. Dans les résultats du second tour de la présidentielle, il fallait malheureusement lire : Jacques Chirac : 85,91 % et 14,08 % pour... l'autre, comme dirait Zinedine Zidane, et non pour Lionel Jospin.

Un beau graff c'est un vrai taf

Hier c'était un mur gris. Aujourd'hui c'est une fresque haute en couleurs. Rue Hoche, le graff et les graffeurs ont officiellement droit de cité.

La signature de Vanessa griffe l'angle droit d'une monumentale toile urbaine, rue Hoche. Au mois de juillet, la Ville avait mis à disposition cette emprise engazonnée qu'elle possède au numéro 43 pour la réalisation d'une fresque. Sur une proposition du maire (mesure n° 4 du plan de propreté) relayée par le service municipal de la jeunesse (SMJ), un trio de Pantinois des Quatre-Cheminées et des Courtillières s'est attelé pendant cinq jours à redonner des couleurs à deux pans de mur. Le résultat c'est *Graffiti galaxie*, une fresque représentant une charge «d'aliens» sur un fond d'espace sidéral et d'astronautes barbotant en pleine apesanteur.

Les créateurs ont été guidés dans leur tâche par les artistes de Folimer. Cette association de Montreuil est spécialisée dans la réalisation de graffs et travaille régulièrement avec le SMJ. «Nous intervenons dans tout ce qui concerne la partie technique du projet», confie Antonin Giverné, l'un des animateurs de cette association. «Nous apportons aux jeunes les conseils nécessaires à la réalisation d'œuvres qui sont plus compliquées qu'elles n'y paraissent.» Généralement, les élèves démarrent

de zéro et n'ont que leur bonne volonté à offrir aux professionnels. Qu'à cela ne tienne: après quelques cours théoriques, ils ont percé les premiers secrets de cet art urbain, hier tabou et aujourd'hui exposé dans les musées.

Puis vient le passage au stade pratique. «Ils comprennent vite et acquièrent rapidement le bon geste», poursuit Antonin Giverné. Et d'autant plus qu'ils ont eux-mêmes choisi le thème avant d'en dresser les grands traits sur papier. Des croquis jusqu'au dernier coup de bombe, les apprentis graffeurs ont su renverser tous les obstacles pour créer une fresque digne de leurs maîtres enseignants.

L'association Folimer a précédemment signé, conjointement avec des jeunes, d'autres fresques dans les antennes du service municipal de la jeunesse aux Courtillières, à Hoche, et sur le Haut-Pantin. Cette initiative d'offrir les murs de la ville comme support d'expression à ceux qui y vivent prend de l'ampleur et devrait déboucher prochainement sur de nouvelles initiatives de ce genre.

Frédéric Lombard



La SNCF à l'écoute des remarques des Bâtiments de France

Ateliers TGV. Épinglée par les architectes des Bâtiments de France, la SNCF a dû revoir sa copie du projet des ateliers d'entretien du futur TGV est-européen à Pantin en termes de desserte du site à l'horizon 2005. Les architectes des Bâtiments de France ont jugé les façades déplaisantes et peu seyantes dans le paysage et l'environnement pantinois. Et l'emplacement prévu pour un parking de 250 places est jugé trop éloigné du site et pose le problème de la desserte du site. Si l'assemblée municipale s'est réjouit de l'arrivée des ateliers du TGV à Pantin en émettant un avis favorable, elle l'a fait sous condition des observations des architectes des Bâtiments de France, assortie d'une demande expresse de la réalisation d'une étude complémentaire d'insertion. La SNCF a accepté les reproches et a promis d'y remédier, condition sine qua non pour obtenir le permis de construire.

«À la demande de l'architecte des Bâtiments de France, indique un communiqué, la SNCF a réalisé de nouvelles esquisses présentant des traitements architecturaux de la façade de l'atelier située côté canal. Ces esquisses seront présentées à l'architecte ainsi qu'aux communes de Pantin et Bobigny et un choix partiel sera fait. L'étude d'insertion environnementale par un cabinet indépendant est en cours; en septembre, il rendra des préconisations au sujet de l'insertion paysagère, de la mise en sûreté du site et de la gestion des flux (accès et desserte) avec prise en compte des attentes des communes.» La société nationale doit donc remettre une nouvelle copie dans les prochains jours.

Du théâtre dans les rues le 22 septembre

En ville, sans ma voiture ! Al'occasion de la journée En ville, sans ma voiture! du dimanche 22 septembre, des animations théâtrales en plein air sont proposées... histoire de lâcher le volant! Le Théâtre-école présente *Spectacle dans l'habitacle*: dans une voiture un peu particulière, un covoiturage humoristique et poétique permettra, le temps d'un périple immobile, un voyage imaginaire peuplé d'odeurs, de souvenirs, de musiques, de mots. Les musiciens-danseurs de la compagnie Déviation mettront en scène un spectacle autour d'étranges «écrans-tambours» et d'un mur de tambours mobiles. Des spectacles à voir le matin rue Hoche et l'après-midi aux Quatre-Chemin.

Des jeunes saisonniers au service de la collectivité

Jobs d'été. Chaque été, la Ville recrute du personnel saisonnier pour assurer un fonctionnement normal de ses services. Les emplois sont proposés à des jeunes ayant postulé. Ainsi, durant les mois de juillet et d'août, 56 personnes ont travaillé dans les différents secteurs d'activité de la municipalité. Plus particulièrement dans cinq services: les espaces verts, à des postes de jardiniers et de gardiens de square; à l'accueil pour le CMS, le service enfance et l'hôtel de ville; aux services logistiques tels la gestion de bâtiments, la reprographie et le courrier; au centre communal d'action sociale (CCAS) en qualité d'aides ménagères; au service des sports enfin sur des postes de gardien de stade, d'agent d'entretien et de caissier pour la piscine.

Cuvée moyenne pour les résultats du brevet

Résultats contrastés au Diplôme national du brevet dans les collèges pantinois, avec une baisse de la moyenne au niveau de la commune.



À Pantin, le collège Lavoisier affiche le meilleur taux de succès au brevet avec 69,5 % de reçus.

Le Diplôme national du brevet (DNB, qui a remplacé le BEPC) sanctionne la formation dispensée au collège. Ses modalités d'attribution croisent un examen écrit portant sur le français, les mathématiques et l'histoire - géographie - éducation civique, et un contrôle continu des connaissances tout au long des classes de 4^e et de 3^e. Avec un taux de 63 % de succès cette année au lieu de 70 % l'an passé pour le Diplôme national du brevet, le collège Jean-Lolive accuse un petit tassement «et une mauvaise cuvée», s'emprise d'ajouter Daniel Lamy, son principal... défenseur. «L'établissement des Quatre-Chemin, qui œuvre pour une école de qualité, affiche quand même un 100 % de réussite dans une de ses classes de 3^e», conclut-il.

Aux Courtillières, l'équipe éducative du collège Jean-Jaurès mise en place depuis deux ans par le principal Gérard Willeme est satis-

Pierre Gernez

Yaya Koita a trouvé un lycée

Orientation. En juin, il cherchait un établissement pour préparer un baccalauréat d'enseignement professionnel d'électrotechnicien. Élève de 3^e au collège Jean-Lolive, Yaya Koita s'est adressé logiquement au Point information jeunesse dans le cadre de l'opération Réussir sa rentrée. Mais ce que ce jeune Pantinois ne savait pas - et Canal non plus à l'époque, les délais de fabrication ont privé nos lecteurs d'une information tombée quelques jours après le bouclage du numéro d'été -, c'est que Daniel Lamy, conseiller municipal et principal de l'établissement des Quatre-Chemin, se démenait pour lui trouver une place à Aubervilliers au lycée professionnel J.-Pi.-Timbaud. Avec une dizaine d'anciens de 3^e du collège pantinois, Yaya Koita va étudier l'électrotechnique pendant deux ans.

L'ombre n'est plus menaçante au cimetière

Voirie. D'importants travaux de mise en sécurité ont été entrepris cet été dans les plantations du talus qui borde la rue du Bel-Air en surplomb du cimetière communal. Pari risqué car certaines des grosses branches des trente-deux peupliers, frênes, érables, etc., qui ont été tronçonnées menaçaient directement les monuments funéraires. Opération réussie avec dextérité par les élagueurs de l'entreprise EVA à la mi-juillet.



Ne prenez pas l'asthme trop à la légère

Cette maladie chronique des bronches est en progression dans notre pays et notamment dans l'Île-de-France. Si elle n'est pas bien suivie, cette affection peut avoir des conséquences graves.

Près de 3,5 millions de personnes souffrent d'asthme aujourd'hui en France. Quel que soit l'âge, cette maladie chronique est caractérisée par l'inflammation permanente des bronches qui s'obstruent lors de contacts avec des irritants (acariens, poils d'animaux, tabac, etc.) ou lors d'efforts ou de stress importants. Essoufflement, toux sèche et répétitive, réveils nocturnes, sifflements sont autant de symptômes qui doivent alerter. Selon le stade de sévérité, on distingue l'asthme intermittent, qui ne nécessite pas de traitement continu, et l'asthme persistant, qui nécessite un traitement de fond de longue durée à base, le plus souvent, de corticoïdes inhalés.

- Concert le 20 septembre à 20.30, salle Gavroche, rue Scandicci, prix: 10 euros.
- Projection le 21 septembre à 15.00 à la Maison de quartier du Petit Pantin, 210, avenue Jean-Lolive.

21-23, rue

du Pré-Saint-Gervais.

Renseignements: Nouvelles Latitudes, Willy Alaga: 01 48 40 55 30.

Vous pouvez également retrouver l'association à Villages d'Afrique,

01 41 71 08 85.

à Villages d'Afrique,

21-23, rue

du Pré-Saint-Gervais.

à Villages d'Afrique,

21-23, rue

UNE ŒUVRE A QUATRE MAINS

Contre toute attente, ce sont deux cabinets d'architectes et non un seul, comme c'est souvent le cas, qui seront chargés de transformer les Courtillières dans le cadre du grand projet de ville (GPV). Ainsi en a décidé le conseil municipal le 11 juillet dernier, en tenant compte des nombreuses suggestions avancées par la population, régulièrement interpellée depuis le lancement de la concertation au printemps 2001. Plus de 800 personnes avaient déjà répondu au questionnaire distribué en mai 2001, près de 1 700 locataires s'étaient déplacés en avril pour venir rencontrer les trois équipes d'architectes en lice et, courant juin, le maire avait tenu à inviter personnellement les habitants pour leur présenter les avant-projets et les inviter à donner leurs visions de la métamorphose du quartier. Les architectes se sont donc, à chaque étape de la concertation, inspirés de l'avis des habitants pour présenter leur projet définitif aux élus pantinois. «J'ai été extrêmement surpris par l'implication des habitants, par leur forte participation aux différentes réunions», reconnaît **Philippe Vignaud**, l'un des deux lauréats.

L'architecte et son cabinet RVA (Renaud, Vignaud et associés) auront pour mission de réhabiliter le Serpentin et d'ouvrir le parc au public. La seconde agence, AUC (Architectes, urbanistes, consultant), composée de **François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin**, devra quant à elle s'occuper de toute la reconstruction de la place du Marché. Les immeubles y seront en effet complètement détruits. La situation centrale de cette place sera repensée pour faire office de cœur de quartier, de lieu de vie et d'animation économique. Il s'agira d'y favoriser l'implantation de commerces, d'y introduire le nouveau centre municipal de santé Ténine et un poste de police, entre autres. «Contrairement à ce qu'on pouvait craindre, les locataires étaient plutôt pour cette démolition. Ils ne l'ont pas vécu comme une punition mais comme un acte de projet», commente Philippe Vignaud.

L'équipe de Djamel Klouche se verra également confier l'aménagement des espaces extérieurs des Fonds-d'Eaubonne et du Pont-de-Pierre. À eux de réorganiser le stationnement autour des deux

Le 11 juillet dernier, le conseil municipal a retenu deux équipes d'architectes pour effectuer la rénovation des Courtillières. En attendant les travaux, qui débuteront courant 2003, les deux cabinets affinent leurs plans.

cités, de créer des jardins, des voies piétonnes, des terrains de sports ou de jeux pour les enfants. Le cabinet sera chargé par ailleurs du réaménagement de la D27, avenue de la Division-Leclerc, pour la transformer justement en véritable boulevard urbain, pour en finir avec un axe permettant aux véhicules de filer à vive allure. L'agence AUC devra aussi ouvrir la cité, sur l'avenue Jean-Jaurès d'une part, en perçant des voies, notamment cyclables, autour du stade de l'ASPTT, sur Bobigny d'autre part, en améliorant les liaisons automobile, cycliste et piétonne. Enfin, ce projet comprend l'édification d'un lieu de culte musulman qui reste à définir.

De son côté, le cabinet RVA se concentrera sur la «résidentialisation» du Serpentin et sa réhabilitation intérieure. Devant chaque entrée d'immeuble seront aménagés des jardinets de 5 m à 10 m, protégés par une petite grille, afin de séparer l'espace public du parc ou de la rue de l'espace privé des cages d'escalier. «Chacun retrouve



Le processus de concertation a commencé en avril 2001. Trois équipes étaient entendues mais seulement deux élues. Ci-dessus, Philippe Vignaud, l'un des architectes retenus. Ci-contre, Philippe Vignaud, Alain Sarfati, candidat malheureux et Djamel Klouche, heureux lauréat.

ra un peu de tranquillité, assure Philippe Vignaud. Aujourd'hui, aux pieds des bâtiments, il y a soit des voitures soit des joueurs de ballons soit des poussières, alors forcément des conflits naissent», poursuit l'architecte qui supervisera également la remise aux normes (électricité, plomberie, double vitrage...) et l'agrandissement des logements, trop exigus. Des F5 et F6 pourraient être créés au premier étage, les grands appartements se faisant rares sur le Serpentin, tout comme les studios ou F2, qui seraient aménagés en bas de l'immeuble pour les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer. Le volet consacré à la rénovation des logements est sans conteste celui qui préoccupe en premier les habitants. «Où allons-nous être relogés pendant les travaux?, se sont-ils interrogés lors des réunions de concertation. Les loyers augmenteront-ils? De combien?» Autant de questions qui restent pour l'instant en suspens.

Philippe Vignaud propose de mettre en place des «séances de discussion» entre des petits groupes de familles (de 10 à 20), l'OPHLM et la municipalité. Chacun sera de toute façon contacté individuellement, certifie la mairie. Une chose est sûre: seule une partie du Serpentin, normalement comprise entre le n° 1 et le n° 12 de l'avenue des Courtillières, sera détruite pour ouvrir le parc au public, l'un des fleurons de la cité. «Tout

Les lauréats

Philippe Vignaud et son équipe

Auteur d'un des rapports sur le renouvellement urbain qui servit de base à la loi SRU*, Philippe Vignaud sera chargé de réhabiliter le Serpentin et le parc des Courtillières. Fervent partisan du dialogue avec les habitants lors des opérations de restructuration, il connaît déjà bien les procédures des GPV pour avoir travaillé notamment à la transformation de cités à Ecquevilly, près de Rouen (Seine-Maritime), et à Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

Le cabinet RVA (Renaud, Vignaud et associés), basé aux Lilas, est composé de quatre architectes et de deux urbanistes. Il travaillera sur toutes les questions paysagères concernant les Courtillières en partenariat avec l'agence Vincent Prouvost. Cette dernière s'est notamment occupé du réaménagement des espaces extérieurs des Tarterets, à Corbeil-Essonnes (91). Les études socio-démographiques seront, quant à elles, assurées par Habitat - études et recherches (HER), un cabinet d'ingénierie sociale du département.

*La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), votée le 13 décembre 2000, imposait notamment aux grandes agglomérations de disposer d'au moins 20% de logements sociaux.

Djamel Klouche et son équipe

Depuis six ans, les trois fondateurs de l'AUC (Architectes, urbanistes, consultants), François Decoster, Djamel Klouche et Caroline Poulin, œuvrent pour que la dimension sociale soit prise en compte dans les opérations de réhabilitation des grands ensembles. C'est pourquoi ils seront plus spécialement chargés de la reconstruction et de la redynamisation de la place du Marché. À eux aussi de réorganiser les espaces extérieurs des Fonds-d'Eaubonne et du Pont-de-Pierre. Ils travailleront sur toutes les questions socio-économiques en collaboration avec l'agence Tetra, déjà connue pour la réalisation de ses diagnostics sur certains quartiers sensibles de Lille et sur le GPV du Creusot - Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Tous les aménagements paysagers seront quant à eux guidés par Florence Mercier, paysagiste conseil auprès d'un service départemental de l'Équipement.

le monde apprécie sa beauté, certains ont même leurs fenêtres qui donnent sur les arbres mais personne ne le pratique: il faut redonner à ce parc toute sa place, argumente Philippe Vignaud. Demain il y a aura des activités, des pelouses où l'on pourra jouer au foot, d'autres prendre le soleil mais aussi un jardin botanique que les élèves pourront visiter et qui pourrait fonctionner en colla-

'Air du temps

boration avec l'association des jardins ouvriers», ajoute l'architecte. Le personnel de la crèche pourrait également être associé au projet, les puéricultrices n'utilisant jamais le parc actuellement. Tout Pantinois pourrait alors profiter d'un nouvel endroit où flâner.

Les deux équipes d'architectes veilleront en tout cas à peaufiner cette mutation, la proximité de Paris les mettant directement sous l'œil de l'Etat, qui devrait injecter pas moins de 20 millions d'euros (avec le conseil général et le conseil régional) dans ce GPV. «Nous avons, Djamel Klouche, et moi-même, cette envie d'en faire une opération exemplaire. C'est un quartier assez compliqué, construit par un architecte connu, avec un bâtiment plutôt spécifique dans le mouvement moderne. La grande question, c'était donc : comment changer radicalement les Courtilières sans dénaturer un travail assez rigoureux et intéressant?», souligne Philippe Vignaud.

En attendant le début du grand lifting prévu d'ici un an, l'OPHLM et la Ville commencent les premières opérations, tels le changement des fenêtres, la dératification, le ramassage plus régulier des ordures, la réparation des fuites ou le remplacement des ampoules. L'étude sociale, intégrée au GPV, sera quant à elle lancée à la rentrée en lien avec Bobigny. Des sociologues et économistes interrogeront locataires et membres d'associations pour définir les besoins prioritaires. L'éducation, la formation professionnelle, l'insertion des jeunes et la santé semblent déjà des exigences à prendre en compte. **Frédérique Pelletier**

Le point de vue des locataires

Consultés en avril, juin et juillet derniers, les habitants des Courtilières s'étaient prononcés pour :

- conserver le Serpentin;
- garder les caves;
- agrandir les logements et en améliorer le confort. Créer des appartements plus petits, facilement accessibles pour les personnes âgées, ou bien installer des ascenseurs. Aménager des F5 et F6 pour les familles nombreuses;
- préserver le parc, l'ouvrir au public et l'aménager : y installer des jeux pour les enfants, des bancs, des aires de pique-nique;
- ouvrir des commerces, rassemblés place du Marché : un restaurant, un café sans alcool par exemple. Certains demandent des emplacements pour les artisans;
- reconstruire le centre de santé Ténine sur la place et édifier un équipement phare attirant les Pantinois;
- améliorer le stationnement, la circulation et la sécurité : réaménager la D 27 et l'avenue des Courtilières.

Le maître mot du projet : «la résidentialisation»

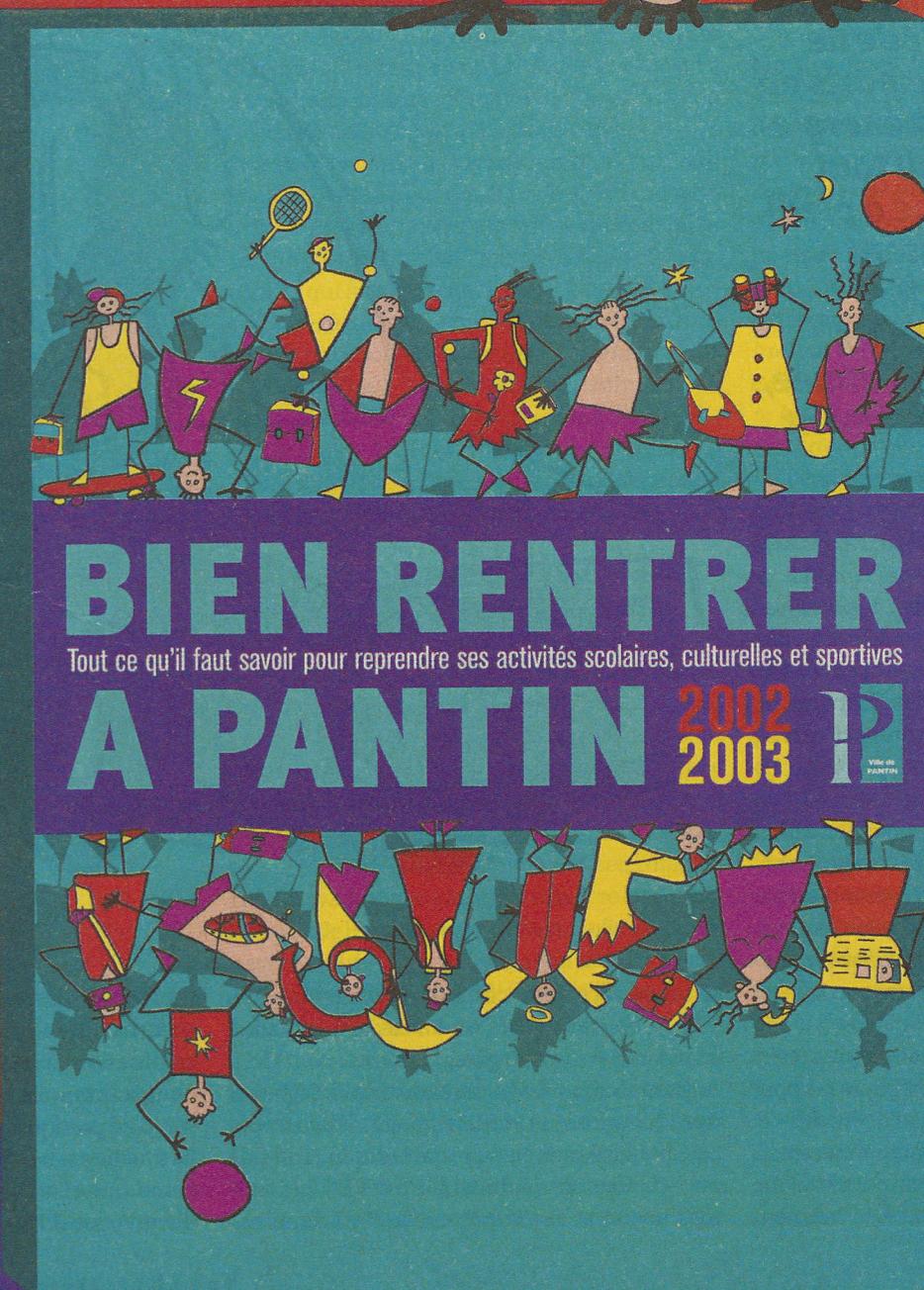
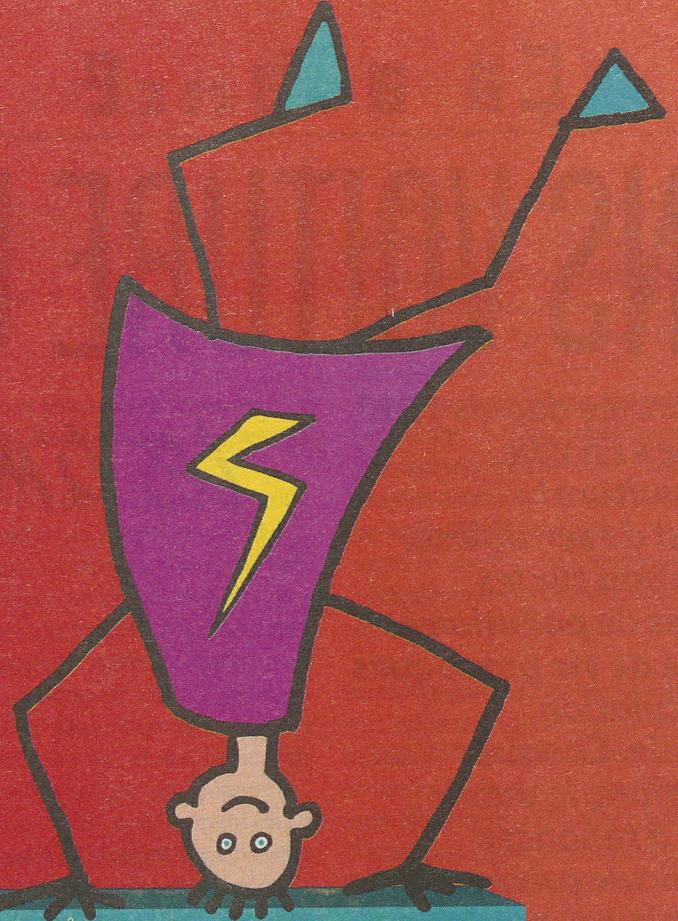


Ces perspectives du projet proposé par le cabinet RVA illustrent le concept de la «résidentialisation». Il s'agit de créer des unités résidentielles à taille humaine, par cage d'escalier ou petit groupe de cages d'escalier, de configurer l'entrée et ses abords en une unité résidentielle clairement identifiée et marquée dans ses limites, d'individualiser davantage les habitations (une entrée égale un immeuble égale une adresse spécifique) et de faire clairement apparaître le statut, public ou privé, des espaces extérieurs.



LA BROCHURE
“BIEN RENTRER
À PANTIN”
EST DISPONIBLE
DANS TOUS LES
LIEUX D'ACCUEIL
MUNICIPAUX

Rens. 01 49 15 40 00



Bertrand Kern
et la Municipalité

Ça avance

SANS VOITURE UN JOUR... OU TOUJOURS

Chaque année depuis 1999, la journée «En ville, sans ma voiture!» a pour but de sensibiliser la population sur les problèmes de pollution et de qualité de vie provoqués par la circulation automobile. Chaque 22 septembre, le public est invité à renoncer à son véhicule privé pour utiliser un autre mode de déplacement (transports en commun, voiture à énergie douce, bicyclette ou tout simplement marche à pied). Des initiatives existent pour promouvoir des alternatives à l'auto les 364 autres jours de l'année, tel le plan de déplacement d'entreprise.

Le matin, les gens prennent leur voiture pour aller au boulot parce qu'ils ont l'impression d'être encore chez eux. Le soir, en sens inverse, ils se sentent déjà à la maison en montant dans leur véhicule dans la cour de leur entreprise.» La boutade d'un ancien élève pantinois révèle une pratique courante et tenace que les encouragements à prendre les transports en commun ou la bicyclette à coups de campagne de communication n'arrivent pas à entamer. Même le remboursement d'une partie du coupon mensuel de la Carte orange par l'employeur n'est pas assez incitatif. Ainsi le vieil adage selon lequel le Français serait individualiste et ignorerait volontairement les transports en commun aurait encore de belles années devant lui.

Si certains ont enfourché les deux-roues (vélo, scooter ou moto) par souci écologique ou pour être plus rapidement sur leur lieu de travail – et à la maison au retour ! –, les risques inhérents à ce type de déplacement en ont refroidi plus d'un. Et les chiffres publiés récemment sur l'augmen-



tation des accidents corporels en deux-roues en ville ne constituent en aucun cas une incitation à laisser la voiture au garage. Dommage... Autre embarras : les horaires de travail. Se passer de sa voiture la nuit peut en rebuter certains, pour cause de fréquence trop sporadique (voire de non-circulation) des bus, métro et RER. Les femmes, notamment, s'inquiètent de devoir emprun-

ter les transports en commun, ou tout simplement circuler à pied ou à bicyclette dans les rues sombres et désertes, la nuit. La voiture s'impose donc souvent aux autres moyens de transport par son côté pratique et rassurant. La situation serait-elle désespérée ? Dans plusieurs communes, l'adoption de plans de déplacement d'entreprise (PDE) vient prouver le contraire.

de déplacements pour les employés, d'augmenter la productivité, d'améliorer la santé du personnel.» Ce n'est pas rien !

À Lyon, une enquête a été menée en l'an 2000 auprès des 6 500 employés municipaux. Résultat : 42 % d'entre eux empruntent leur voiture, 43 % les transports en commun. Or, 84 % des personnes interrogées sont prêtes à modifier leurs habitudes pour préserver l'environnement mais 45 % posent deux conditions : que les lignes de bus et de métro soient plus adaptées en termes de desserte et de fréquence... et que l'abandon de la voiture ne se solde pas par une augmentation du temps de trajet et du coût de celui-ci. La municipalité lyonnaise s'est engagée à rembourser la moitié des frais de transports en commun, à communiquer sur le covoiturage et à organiser le temps de travail en favorisant le télétravail à domicile ou à réduire le temps de travail de façon hebdomadaire plutôt que quotidienne.

Plus près de nous, à Guyancourt dans les Yvelines, des lignes de bus ont été créées après enquête pour desservir le technocentre de Renault et ses 8 000 salariés. À Villejuif, 50 % des 4 000 personnes qui fréquentent l'hôpital Gustave-Roussy (personnels et visiteurs) se disent prêts à utiliser les transports en commun «à condition qu'ils soient mieux adaptés». Montreuil, enfin, a mené une enquête auprès d'une douzaine d'entreprises de la ville, dont l'une des plus importantes, la municipalité elle-même. Un plan de déplacement d'entreprise est d'ailleurs en cours d'élaboration.

Une semaine d'expérience pour des alternatives

Et à Pantin ? La ville a entamé la mise en place de pistes cyclables et l'installation de stationnements pour les deux-roues. Par ailleurs, une collaboration étroite avec la RATP est en cours d'élaboration pour améliorer la desserte de la ville par les bus. À ce sujet, le projet Mobilien devrait à terme unifier le parcours du 170 à double sens dans les rues Hoche et du Pré-Saint-Gervais, pourtant en sens unique. La fréquence devrait y être plus régulière tandis que l'amplitude horaire pourrait s'étendre. Enfin, des aménagements de voirie à destination des personnes à mobilité réduite sont à l'étude et devraient du même coup profiter à tous les piétons.

Mais quid des plans de déplacement d'entreprise ? «Un courrier a été envoyé aux 200 entreprises de plus de 45 employés à Pantin», explique Gérard Dabin, adjoint au maire chargé du développement durable. Il s'agit d'une première ébauche de l'enquête sur les déplacements des salariés, mairie de

Dimanche 22 septembre 2002
Journée «En ville, sans ma voiture!»

Un dépliant avec le programme complet de la manifestation sera distribué dans la boîte aux lettres de tous les Pantinois dans les premiers jours de septembre.

Attention : la rue Hoche est entièrement piétonne. Les abords du marché Magenta aux Quatre-Chemins seront entièrement dévolus aux piétons, aux transports en commun et aux véhicules propres (électriques et au gaz).

Parmi les nombreuses animations, signalons tout particulièrement les interventions du Théâtre-école et du théâtre de l'Air nouveau.

Pantin comprise. Dans le cadre de la journée sans voiture, la municipalité souhaite sensibiliser les salariés de la ville (des secteurs privé et public) sur les modes de transports non polluants (cycles, voitures électriques, véhicules à gaz).

D'ailleurs, à Pantin, il est prévu que la journée du 22 septembre soit précédée d'une expérience de déplacement pour les salariés du lundi 16 septembre au samedi 21 septembre. «Les entreprises et les salariés sont encouragés, durant cette période, à expérimenter des modes de transports différents, permettant tout à la fois de réduire la pollution et de générer de multiples avantages, tant pour les directions d'entreprise que pour leur personnel»,

poursuit l'élu. Une initiative qui veut mettre en pratique les bonnes résolutions. Car le plan de déplacement d'entreprise, «en promouvant l'utilisation des transports publics et de la bicyclette, en incitant au covoiturage, en permettant de réduire les trajets non professionnels, en mettant en place des mesures concernant l'organisation de la mobilité professionnelle, vise à améliorer les déplacements des salariés.»

En résumé, le PDE peut contribuer à optimiser le fonctionnement des entreprises et valoriser leur image tant interne qu'externe. Pour le secteur public, le PDE doit constituer un modèle incitatif. Sans revêtir un caractère obligatoire : la municipalité ne peut qu'inciter son personnel et les entreprises à mettre progressivement en place un tel dispositif. Premier écho : 90 % des 400 employés du centre EDF-GDF (agence comprise) affirment venir en transports en commun.

Pour sa part, la mairie de Pantin compte 1 613 employés communaux. En juin dernier, 411 d'entre eux, soit seulement un quart, ont présenté leur coupon de Carte orange à l'employeur pour se le faire rembourser (sur la base de 50 % des 11/12). Or, une étude récente montre que 41,48 % d'entre eux sont Pantinois, 31 % habitent la Seine-Saint-Denis, 9,86 % la capitale, 13,76 % le reste de l'Île-de-France et 3,84 % en province. Une étude plus fine auprès des employés communaux pourrait révéler leurs moyens de locomotion. Et réserver, peut-être, quelques surprises... **Pierre Gernez**

UNE RENTRÉE DE BON GOÛT

Les petits élèves vont apprécier dès le 3 septembre les rénovations effectuées cet été par la municipalité dans les écoles (dont nous publions la carte précise), notamment dans les cantines. L'adjoint au maire Jean-Jacques Brient détaille l'attention particulière accordée à la restauration scolaire sans oublier les autres projets concernant les écoles.



Adjoint au maire chargé de l'enseignement, Jean-Jacques Brient revient sur les travaux effectués cet été dans les écoles et évoque les priorités de l'action municipale, concernant notamment la restauration scolaire.

CANAL. Quelle est la situation scolaire à Pantin en cette rentrée 2002 ?

Jean-Jacques Brient. Nous avons deux ouvertures de classe dans les écoles maternelles Jean-Lolive et Hélène-Cochennec. Elles vont permettre à la ville de scolariser l'intégralité des enfants de trois ans. L'inscription des deux ans reste, comme avant, subordonnée aux places disponibles dans chaque école. À la rentrée, un point précis sera à nouveau fait avec l'inspection académique sur l'état des inscriptions après cette période estivale propice aux déménagements.

Mais nous avons aussi quatre fermetures de classe dans les écoles élémentaires : Jean-Lolive et Édouard-Vaillant, Marcel-Cachin et Sadi-Carnot. La faiblesse des effectifs constatée conduit inévitablement à des fermetures. Mais si ces fermetures sont explicables d'un point de vue des normes, elles sont néanmoins dommageables dans les écoles où l'on sait que le taux d'échec scolaire est encore trop important (écoles classées en ZEP, NDLR). Actuellement, dans chaque quartier de Pantin, les écoles



Plusieurs cantines de groupes scolaires primaires viennent d'être adaptées au self-service, comme cela se pratiquait déjà à Charles-Auray.

sont en mesure d'accueillir des élèves supplémentaires. Mais, si les effectifs devaient s'avérer plus importants que prévus, le maire, **Bertrand Kern**, s'engage à faire tout ce qui est possible pour demander toute ouverture de classe supplémentaire à l'inspecteur d'académie.

Quelle peut être l'incidence des nouvelles constructions sur la population scolaire à Pantin ?

Jean-Jacques Brient. Difficile à mesurer, vu par exemple le programme de la Chocolaterie aux Quatre-Cheminés. L'incidence ne se traduit pas forcément par une augmentation de la population scolaire dans la mesure où il apparaît que ces nouvelles constructions vont accueillir des Pantinois. Il faut néanmoins analyser tous les éléments statistiques en notre possession nous permettant de mieux prendre en compte ces programmes de construction. Question pas simple...

Quels sont vos projets en termes de construction d'écoles ?

Jean-Jacques Brient. La construction de l'école aux Quatre-Cheminés est d'actualité et va nécessiter d'engager dès cette rentrée une étude programmatique tenant compte de l'évolution démographique de ce quartier. L'évolution du centre ville va nous conduire aussi à examiner sans tarder la question de la construction dans ce périmètre.

Canal a annoncé des travaux dans les écoles cet été. Qu'en est-il ?

Jean-Jacques Brient. Les cantines scolaires ont pris

un coup de jeune. Les élèves des groupes primaires Édouard-Vaillant et Jean-Lolive et Jacqueline-Quatremaire et Marcel-Cachin prendront désormais leurs repas en self-service. Les offices de réchauffage liés aux restaurants scolaires ont été remis aux normes sanitaires et équipés pour la liaison réfrigérée. L'amélioration de la conformité est également programmée dans les autres offices. Devant les écoles maternelles La Marine, Liberté, Louis-Aragon, Marcel-Cachin et Jacqueline-Quatremaire, des aménagements de sécurité ont été réalisés. La réfection des cours d'école des groupes scolaires Édouard-Vaillant et Charles-Auray/Paul-Langevin a eu lieu. La terrasse de l'école maternelle La Marine a été refaite. La rénovation des classes et de la circulation dans l'aile ouest

à l'école maternelle Méhul et des travaux de désamiantage ont été faits. Enfin, 24 classes ont été refaites à l'école élémentaire Marcel-Cachin.

Depuis que vous êtes élu, quels axes avez-vous définis ?

Jean-Jacques Brient. Nous avons mis en place la commission restauration composée de parents d'élèves, d'enseignants, et de personnels administratifs. Elle mène une réflexion sur ce sujet, et



Derniers coups de pinceaux pour une rentrée en vert à l'école maternelle Plein-Air du groupe Étienne-Méhul.



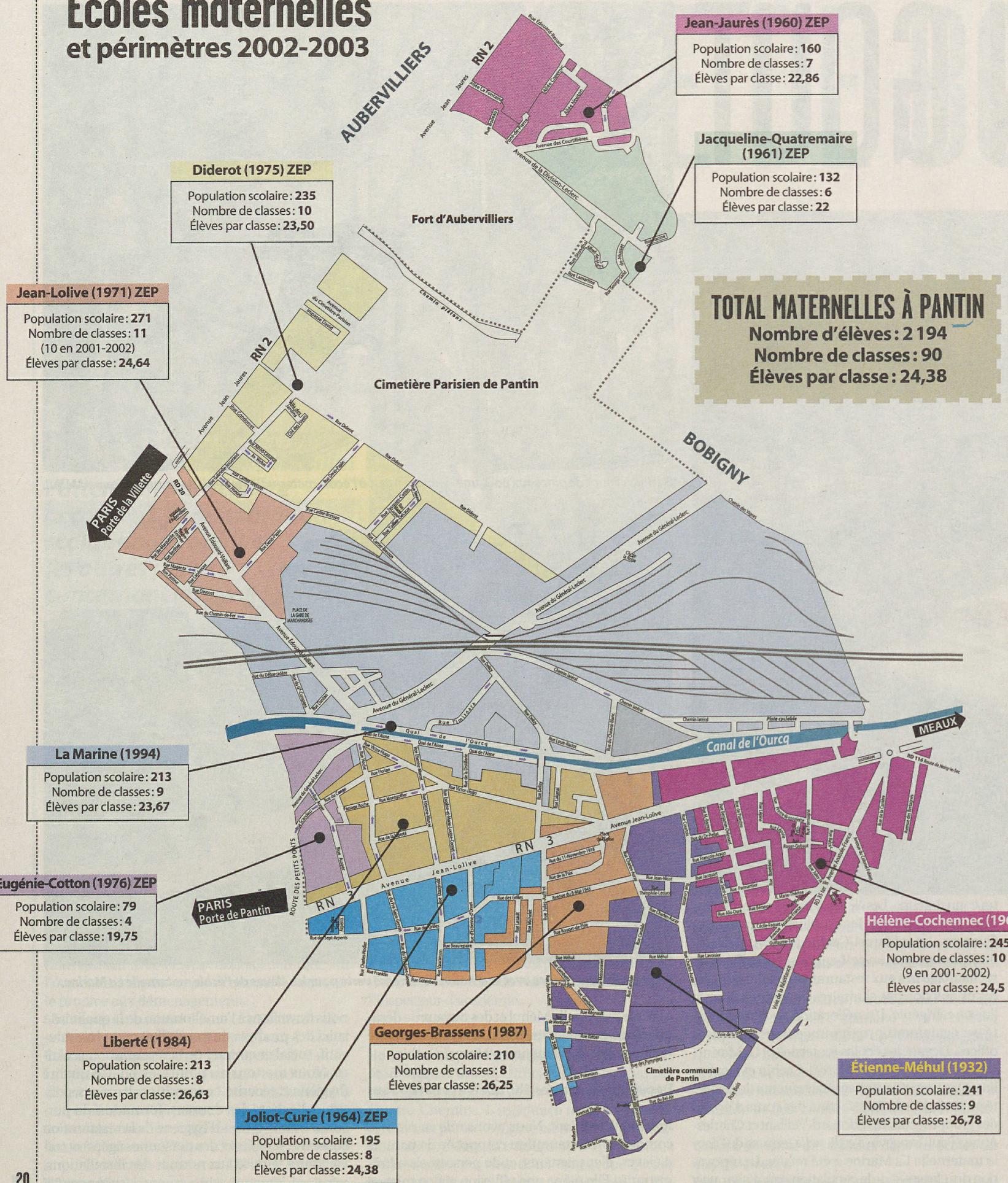
Peinture fraîche en core avec une nouvelle terrasse verte pour les élèves de l'école maternelle La Marine.

nous travaillons à l'amélioration de la qualité, du suivi des produits (la traçabilité) et du rôle éducatif, social et culturel de la restauration scolaire. Nous mettons au point une charte qualité (hygiène et sécurité, composition des repas, politique d'achats des denrées, formation du personnel aux mesures d'hygiène de la restauration collective scolaire et des personnes âgées) et travaillons à la mise aux normes des installations,

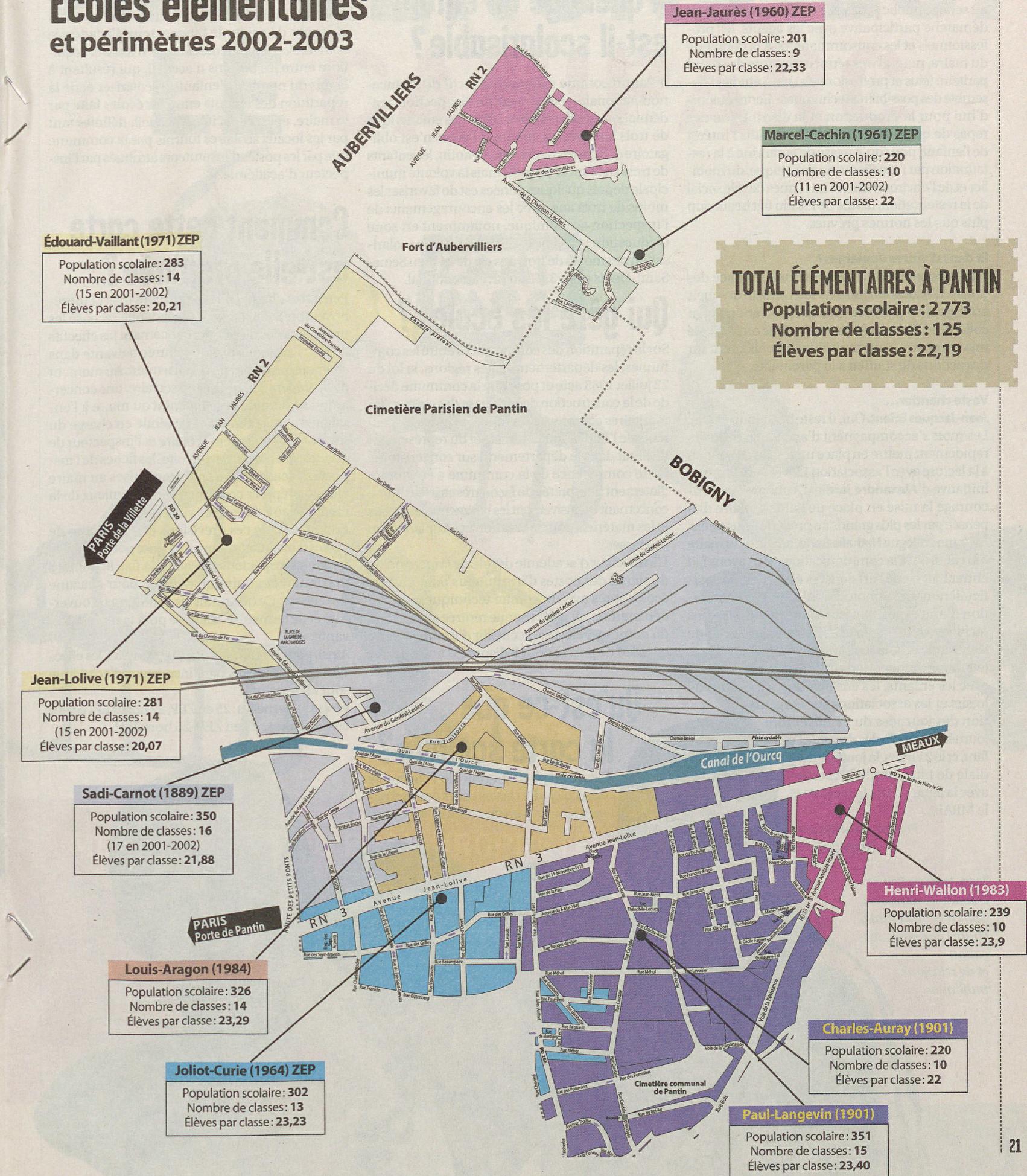
(suite page 22)

où En Est-on ?

Écoles maternelles et périmètres 2002-2003



Écoles élémentaires et périmètres 2002-2003



Où En Est-on ?

(suite de la page 19)

les offices. Cette charte est à la croisée de la place du service public et de celle de l'usager. C'est une démarche participative avec les agents, les professionnels et les consommateurs. À la demande du maire, nous avons réuni un groupe de travail paritaire (élus et professionnels) pour étudier l'ensemble des possibilités techniques offertes aujourd'hui pour la production et la distribution des repas de qualité. Nous travaillons dans l'intérêt de l'enfant, pour qu'il passe de la cantine à la restauration par l'amélioration acoustique, du mobilier et de l'environnement. En termes de rôle social de la restauration, la ville de Pantin fait beaucoup plus que les normes prévues.

Et dans d'autres domaines ?

Jean-Jacques Brient. Nous mettons en place des projets d'éducation transversaux au sein desquels enseignants, parents, élus et associations vont collaborer. De nombreux dispositifs ont déjà été mis en œuvre. Nous travaillons actuellement sur des actions de soutien à la parentalité.

Vaste chantier...

Jean-Jacques Brient. Oui, il reste beaucoup à faire. Les mots s'accompagnent d'actes et je souhaite rapidement mettre en place un réseau de soutien à la lecture avec l'association Lire et faire lire, une initiative d'**Alexandre Jardin**. De même que j'encourage la mise en place de l'aide scolaire dispensée par les plus grands au profit des plus petits. Avec ma collègue **Nathalie Berlu**, adjointe au maire à la culture et à la communication, nous avons fait entrer l'an passé l'art dans les écoles, et plus particulièrement la photographie, avec l'organisation d'une exposition itinérante. Nous pensons récidiver cette année avec des projets autour de la musique et de la sculpture. Parmi les autres projets, nous souhaiterions travailler conjointement avec les enfants, les enseignants, les centres de loisirs et les associations sur l'organisation des journées du 21 novembre, journée nationale des droits de l'enfant, et le 21 mars, la journée mondiale de lutte contre le racisme avec la ligue contre le racisme et le MRAP...

Propos recueillis par
Pierre Gernez

Jean-Jacques Brient
travaille dans le
domaine de la santé,
chargé de communica-
tion
et de relations
publiques.



Qu'est-ce que la carte scolaire ?

C'est une photographie de l'ensemble des écoles, des classes et des postes d'enseignants mis en place à la rentrée pour

accueillir tous les élèves des structures maternelles et élémentaires. Il s'agit donc à travers celle-ci, et par décision de l'inspecteur d'académie « ouvrant ou fermant des classes », d'assurer l'équilibre entre les besoins d'accueil, qui résultent à la fois du nombre d'enfants à scolariser et de la répartition des enfants entre les écoles faite par le maire, et les capacités d'accueil, définies tant par les locaux scolaires fournis par la commune que par les postes d'instituteurs attribués par l'inspecteur d'académie.

À quel âge un enfant est-il scolarisable ?

À Pantin comme ailleurs, l'objectif de l'Éducation nationale – par le biais de l'inspection académique – est de scolariser 100 % des enfants âgés de trois ans révolus, même si l'école n'est obligatoire qu'à partir de six ans. À Pantin, les enfants de trois ans sont scolarisés, mais la volonté municipale depuis quelques années est de favoriser les moins de trois ans, avec les encouragements de l'inspection académique, notamment en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Le taux de scolarisation des moins de trois ans est de 24 % en Seine-Saint-Denis et de 33 % au niveau national.

Qui gère les écoles ?

Sur la répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions, la loi du 22 juillet 1983 acte et pose que la commune décide de la construction des écoles et des classes élémentaires et maternelles (après avis des inspecteurs de l'Éducation nationale et du représentant de l'État dans le département) sur son territoire. Cette compétence de la commune a été immédiatement interprétée de façon très stricte comme concernant exclusivement les bâtiments, les locaux et les matériels pour la création et l'implantation de classes.

L'inspecteur d'académie décide de la création ou du retrait des postes d'instituteurs dans chaque école (après avis du comité technique paritaire départemental) pour chaque rentrée en fonction du nombre d'élèves à accueillir d'une part, et du nombre de postes dont il dispose d'autre part.

Comment cette carte est-elle préparée ?

Peu après chaque rentrée scolaire (dès octobre-novembre), l'inspecteur d'académie recense les prévisions des directeurs concernant les effectifs d'élèves attendus pour la rentrée suivante dans chacune des écoles du département. Au moment de la préparation de la carte scolaire, une concertation se déroule avec l'adjoint au maire à l'enseignement, la direction générale en charge du secteur enseignement scolaire et l'inspecteur de l'Éducation nationale. Ensuite, les fiches de l'inspection académique sont transmises au maire afin de préparer conjointement les enjeux de la carte scolaire de l'année suivante.

En fonction de ces prévisions et du nombre de postes d'instituteurs dont il dispose pour le département, l'inspecteur d'académie fixe le nombre maximum et minimum d'élèves pour chacune des classes. Ce qui induit les conditions d'ouverture et de fermeture de classe pour la rentrée suivante.

Ainsi, pour la rentrée scolaire 2002-2003, les effectifs maximaux fixés par l'inspecteur d'académie sont les suivants :

écoles maternelles : 25 en ZEP, 27 hors ZEP ; écoles élémentaires : 23 en ZEP, 25 hors ZEP.

APPRENONS-LUI LE CANIPARC



MESURE N°2 DU PLAN PROPRETÉ :

UN DISPOSITIF CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

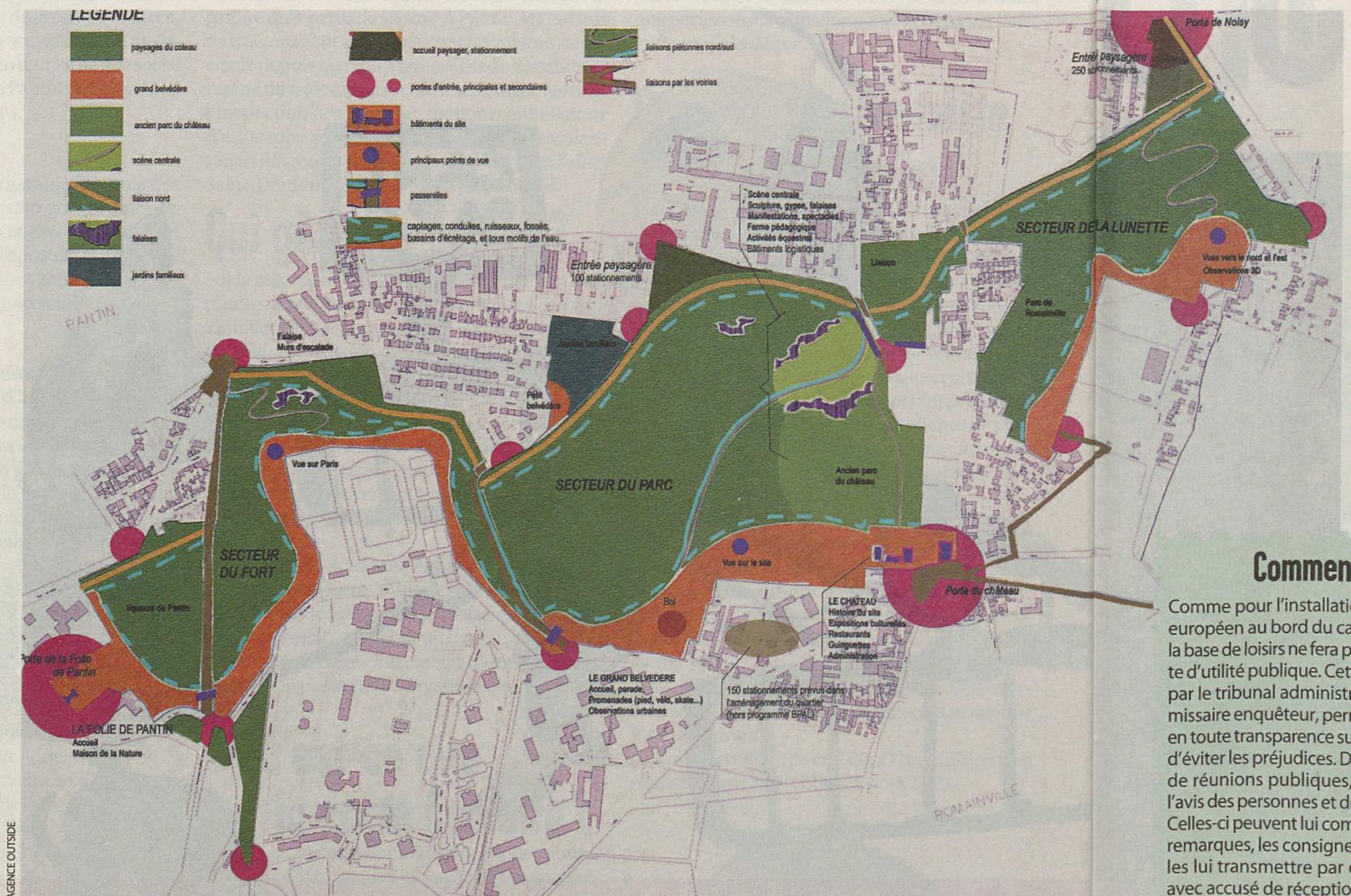
- Deux motos-crottées sont maintenant en service, du lundi au vendredi de 6h à 20h.
Elles coûtent à la ville environ 134 155 € [soit 880 000 F] par an
- Pour se procurer gratuitement des outils de ramassage :
 - s'adresser aux agents de propreté
 - téléphoner au service propreté [01 49 15 41 73]
 - se renseigner chez les pharmaciens et les vétérinaires
- De nombreux caniparcs -espaces pour accueillir vos chiens- continueront à être aménagés

Pantin s'engage
pour la propreté

וְאֵת אָמַרְתָּ בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל ?

DES ENQUÊTEURS SUR LA CORNICHE

Le dossier de la base de loisirs et de plein air la Corniche des forts franchit une nouvelle étape avec le lancement d'une enquête d'utilité publique. Cette procédure donne aux Pantinois un droit de regard sur le projet et leurs remarques peuvent influer sur sa réalisation.



La Corniche des forts est un serpent vert d'une soixantaine d'hectares à cheval sur Romainville, Les Lilas, Noisy-le-Sec et Pantin.

Le projet de base de loisirs de la Corniche des forts, conduit par la région Ile-de-France, poursuit son bonhomme de chemin. Si deux ans nous séparent encore de l'inauguration partielle de ce parc de soixante hectares situé sur d'anciennes carrières recouvrant quatre communes (Romainville, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin), le calendrier de réalisation est respecté. Au mois de septembre, une enquête d'utilité publique doit se dérouler sur l'ensemble des communes concernées. L'objectif de cette procédure est de recueillir les avis et les remarques de la population sur l'avenir du projet. Le public pourra donc venir consulter le projet à livre ouvert, en mairie, sous la houlette d'un commissaire enquêteur.

Mais l'actualité du dossier, c'est également le déclassement, par la municipalité, de certaines voiries et la cession de quelques parcelles de son territoire. Ainsi l'actuelle voie de la Déportation (ancien chemin de Bagnolet), qui n'avait jamais été cadastrée, doit être cédée à la région Ile-de-France. Idem pour la rue des Buttes, une ruelle adossée aux contreforts des buttes de Romainville. Dans la partie terrains, les parcs République et Henri-Barbusse devraient être remis à la Région, la Ville conservant la maîtrise de l'entretien. Une modification de taille est intervenue ces derniers mois : l'entrée pantinoise de la base ne devrait plus s'effectuer à l'ancienne folie, rue Charles-Auray, mais plutôt au sommet de la rue Benjamin-Delessert. L'explication en est simple : la

éhabilitation de cette demeure, appelée la Seigneurie, nécessite de lourds travaux et des investissements importants que la Région prendrait à sa charge. Enfin, c'est au cours de ce mois de septembre que la Région choisira – parmi quatre – l'équipe chargée de l'aménagement du futur parc. Concernant Pantin, les études préliminaires doivent inclure les données locales des projets d'aménagement du canal de l'Ourcq et de la RN 3. En effet, il est important de lier le projet de base de loisirs aux réalisations locales. Autre aspect importante : l'accessibilité de cette future base. Il est exclu que l'ouverture d'un tel équipement de loisirs se traduise par une densification de la circulation routière à travers Pantin.

Pierre Gernez et Frédéric Lombard



Un siècle au moins avant l'avènement du parc de la Corniche des forts, la population utilisait déjà les glacis du Fort de Romainville comme un sentier de promenade ou une aire de jeu malgré l'interdiction formelle de l'autorité militaire.

Comment procéder pour donner son avis sur le projet

Comme pour l'installation des ateliers du TGV est-européen au bord du canal de l'Ourcq, le projet de la base de loisirs ne fera pas l'économie d'une enquête d'utilité publique. Cette procédure, commandée par le tribunal administratif et menée par un commissaire enquêteur, permet à chacun de s'informer en toute transparence sur le contenu du dossier afin d'éviter les préjudices. Durant un mois environ, lors de réunions publiques, ce commissaire recueille l'avis des personnes et des associations intéressées. Celles-ci peuvent lui communiquer oralement leurs remarques, les consigner sur un registre ou encore les lui transmettre par courrier (en recommandé avec accusé de réception).

L'enquête terminée, le commissaire enquêteur remet à son autorité un rapport dans lequel il expose son avis sur le projet, à la lumière, notamment, des remarques qui lui auront été transmises par la population. Si l'administration n'est pas obligée de tenir compte des conclusions – motivées – de son fonctionnaire, les personnes s'estimant lésées peuvent parfois s'appuyer sur celles-ci auprès d'un juge administratif pour obtenir un sursis à exécution de la décision considérée.

Renseignements sur les dates et lieux des réunions de l'enquête d'utilité publique :

service urbanisme : 88, avenue du Général-Leclerc
© 01 49 15 41 80.

**En 1876, des gamins
à l'assaut des fortifications**

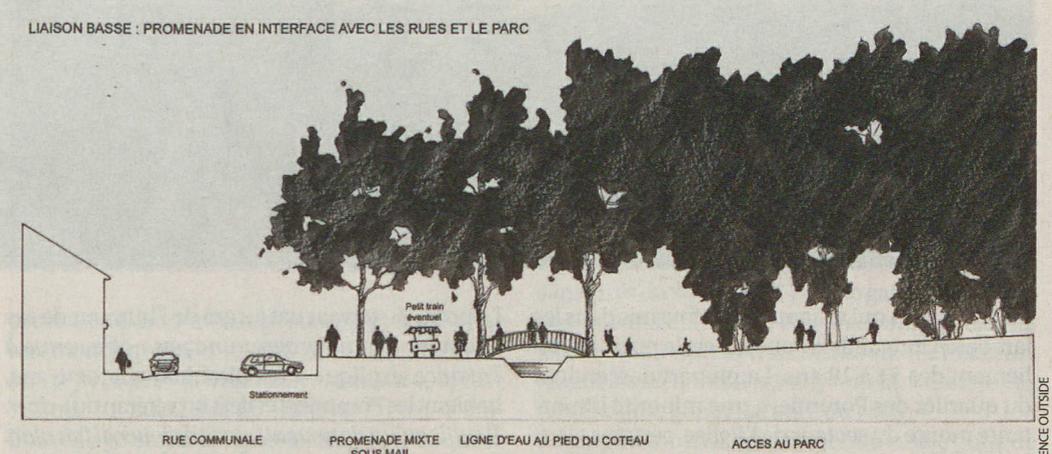
Si les enfants pourront bientôt jouer en toute quiétude sur les pentes du Fort de Romainville, il n'en a pas toujours été ainsi. En témoigne cette lettre de protestation en date du 18 février 1876. Dans un courrier adressé par le chef d'escadron commandant le Fort de Romainville au maire de Pantin, Simon-Clovis Delizy, le galonné se plaint de l'irruption intempestive de jeunes sur les glacis du fort.

« Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu des plaintes contre des gamins de votre commune qui, journalement, se permettent de grimper sur les talus dépendant des fortifications et y commettent des dégradations.

J'ai en conséquence l'honneur de vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien faire prévenir vos administrés qu'il est expressément défendu de monter et de se promener sur les terrains dépendant des fortifications et que des ordres sont donnés pour arrêter tous ceux qui y seraient rencontrés.

tous ceux qu'y seraient rencontrés.
Agrez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée. »
J. Brabant,
Chef d'escadron, commandant le Fort de Battice.

J. Brabant,
Chef d'escadron, commandant le Fort de Romainville



Plan de coupe d'un projet d'aménagement pour un accès direct à la Corniche des forts depuis Pantin.

RENDEZ-VOUS SUR LE « CITY »

Descendus du quartier des Pommiers, montés de celui de l'Église ou venus de Hoche, les ados se retrouvent sur le terrain de proximité situé rue Candale, qu'ils appellent le « city ». Au programme : football, basket-ball et... tchatche, tous les jours de l'année.

C'est un rectangle vert en moquette rase délimité par de hauts poteaux bleus et encadré par deux petits buts de handball. Comme figés au-dessus de ces cages, deux panneaux de basket au filet tissé en chaîne. Le terrain de proximité de la rue Candale ressemble à ses petits frères qui fleurissent dans les quartiers des villes. À Pantin comme à Bobigny ou aux Lilas, ils concrétisent la volonté des municipalités de recréer pour les jeunes ces libres espaces de jeu que l'urbanisation avait grignoté. Des équipements qui répondent également au désir de jouer au hand, au basket ou au foot en toute liberté, sans autre contrainte que les heures d'ouverture et de fermeture de l'endroit. A quelques dizaines de mètres de la cité des Pommiers, le destin du terrain de proximité de la rue Candale est, depuis sa création, tout tracé. En l'espace de quatre ans, le « city », comme l'ont surnommé entre eux ses utilisateurs, est devenu un point de ralliement de la jeunesse du quartier, un terrain d'aventures sportives et un lieu de rendez-vous pour la tchatche et les renards entre copains.

À la croisée de plusieurs quartiers

«Territoire» essentiellement masculin, son revêtement est marqué des traces laissées par les tacles appuyés effectués en C.S., Mostro ou autres Kozmiks (des modèles de chaussures de sport - Ndlr). Prévu pour accueillir les sports de ballon, l'endroit est surtout consacré au football. Et le terrain remplit bien son rôle d'exutoire physique



pour des ados qui se sentent des fourmis dans les jambes. À longueur d'année, c'est le point de ralliement des 11 à 18 ans. La plupart descendant du quartier des Pommiers, une minorité importante monte du secteur de l'Église, certains viennent même des confins de Hoche. Et tout ce beau monde cohabite sans heurts.

Le pouls du terrain bat au gré de l'humeur de ses adeptes. «On ne programme pas notre venue à l'avance», explique ainsi **Birahina**, quatorze ans, habitant les Pommiers et déjà un vétéran du «city». Il suffit qu'un de nous ait envie de jouer, il fait alors le tour des copains dans la cité. À partir de huit, c'est bon, on peut y aller.» De petits matchs s'im-

provisent. L'auto-arbitrage est de rigueur et prête rarement à querelle. «À plus de dix sur le terrain, on ne peut plus évoluer correctement», ajoute **Yannis**, lui aussi des Pommiers. En cas d'embouteillage sur la moquette, les équipes qui se sont formées spontanément attendent leur tour sur les marches.

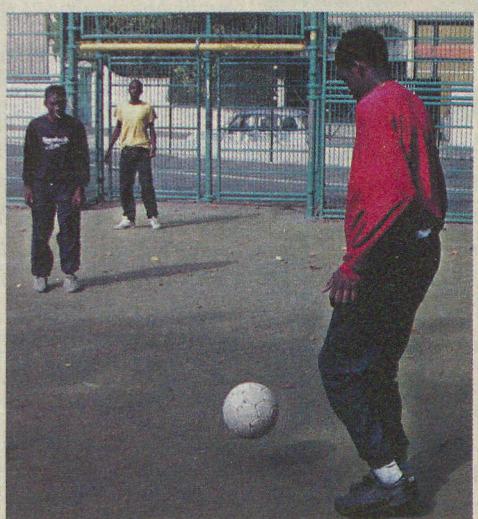
Comme dans les transports, le terrain connaît ses heures de pointe et ses creux. C'est durant la période scolaire que le terrain est le plus fréquenté. On y rencontre ainsi les élèves du groupe scolaire Étienne-Méhul. Mais le mercredi et le samedi sont les pics de fréquentation, ainsi que les fins d'après-midi, après l'école. Pendant les vacances, c'est un jour avec un jour sans, nombre de ses utilisateurs participant par ailleurs aux activités proposées par le service municipal de la jeunesse qui les éloignent provisoirement du «city». Mais quand les jeunes décident de rejouer le Mondial 2002, les parties acharnées ne s'arrêtent qu'à la nuit tombée, lorsque l'homme aux clés d'or vient verrouiller les grilles jusqu'au lendemain.

Un équipement respecté

Parfois, ça râle un peu dans le quartier en été, quand les fenêtres sont grandes ouvertes et que les cris des mômes couvrent le bruit de la télé. Mais rien de bien méchant. «Quand les jeunes sont là, ils ne font pas des conneries ailleurs», commente un riverain. Un passant, moins consensuel, soutient que l'adresse serait aussi un lieu propice à de petits trafics. Mais il n'y a jamais mis les pieds. Le terrain de la rue Candale n'a en effet pas la réputation d'être un lieu de perdition. L'espace n'a jamais été transformé en arène canine et les dégradations sont plutôt rares. «On trouve bien quelques papiers et canettes, admet **Jean-Pierre Fauviau**, responsable des installations découvertes. Mais comme tout est systématiquement ramassé, personne ne salit délibérément. Bien sûr, en l'absence de chicanes, des petits malins en mobylette se sont déjà essayés aux rodéos mais c'est anecdotique.» Et le responsable de louer la présence de cet équipement à côté du stade Charles-Auray, qui soulage le terrain annexe en stabilisé du stade, autrefois régulièrement squaté par les footballeurs. Pourtant, les jours de grosse affluence, le trop-plein de joueurs se répand encore sur le terrain voisin, d'autres profitent des sanitaires du stade. **Jean-Paul**, le gardien, n'en fait pas une maladie: «J'ai de bons contacts avec les jeunes et ils respectent les installations. Plusieurs jouent d'ailleurs au club de football.» C'est le cas de Birahina, grand familier du «city». Ici, apparemment, tout le monde essaie donc de bien se tenir. Et lorsqu'un ballon échoue malencontreusement dans la cour de l'école maternelle

Cinq terrains de proximité à Pantin

Comme les doigts de la main, les terrains de proximité sont au nombre de cinq, répartis dans les quartiers de la ville et aménagés par les services techniques. Du premier terrain inauguré dans le parc Diderot au dernier-né, dans le parc Stalingrad, leur présence répond à une attente des jeunes, demandeurs d'un espace de proximité à vocation sportive libre. Plusieurs de ces équipements – rue Candale, rue des Sept-Arpents, rue Jasmin en particulier – ont d'ailleurs été conçus en tenant compte des remarques des utilisateurs, lesquels avaient été associés aux discussions en amont.



le voisine, «les gamins font le tour et viennent poliment demander leur balle», explique **Muguette**, la gardienne. Derrière le bâtiment, des enseignants de maternelle ont aménagé l'année dernière un petit potager où poussent des courges et des tomates. «Nous n'avons jamais eu à déplorer de vols ou du vandalisme», assure **Magalie**, une enseignante. Et aucun acte de violence n'a jamais été relevé sur le plateau multisport même si les footballeurs règnent en maîtres, au détriment des basketteurs par exemple. Lesquels trouvent le plus souvent refuge sur le terrain du stade voisin.

Frédéric Lombard

DES PARQUETS SOUS LE SABLE

Le volley-ball reste un sport discret malgré la vogue de son spectaculaire homologue des plages, le beach volley. Cette discipline est pourtant une belle école de concentration et de persévérance pour les petits et le club de Pantin, récompensé par de beaux parcours en championnats, met particulièrement l'accent sur la formation des jeunes.

Il y a un club qui est satisfait de sa saison écoulée, c'est bien le CMS volley. En effet grâce à sa victoire dans la Coupe du département le 25 mai dernier, l'équipe première masculine accède à la Nationale 3. « C'est la deuxième fois en quatre ans que les seniors hommes vont jouer en Nationale 3. On s'était rapidement fixé comme objectif pour les seniors la montée en Nationale. Mais, au cours de la saison, cela n'a pas été sans mal. En milieu de parcours, on s'est mis en danger. On a su réagir et nous avons arraché la quatrième place contre Saint-Denis. Cela s'est joué sur la dernière journée », lance, ravi, Marc Pagerie, secrétaire de la section.

Les bons résultats ne s'arrêtent pas là. L'équipe 2 des seniors masculins termine première du championnat départemental et monte en Régional 3. Les seniors filles réalisent un beau parcours. Elles se classent troisième de leur championnat pour se maintenir en Régional 3. Quant à l'équipe des seniors filles 2, quatrième en Départemental 1, elle restera dans le même championnat pour la saison 2002-2003.

Les jeunes n'ont pas à rougir de leurs résultats. Les espoirs filles remportent le titre dans leur championnat, les espoirs masculins finissent à la quatrième place en Régional 1. Enfin, les juniors garçons se hissent à la première place au championnat départemental. Seules les équipes cadets et cadettes réalisent un parcours un peu plus moyen. Les premiers finissent septième et les filles



sixième. Les benjamins obtiennent une honnête troisième place et les benjamines à la cinquième place. Mais ces jeunes ont une marge de progression, preuve en est la sélection d'une cadette en équipe de France. Sans oublier la très belle deuxième place de Romain Izard dans le challenge du meilleur volleyeur de la Seine-Saint-Denis, catégorie moins de 13 ans. « La saison 2001-2002 est la meilleure saison en termes de résultats. Et par rapport aux objectifs que nous avions établis, ils sont au-dessus de nos espérances. Sur le plan

départemental, nous sommes le deuxième club, derrière Gagny-Le Raincy, en termes de résultats », lance Marc Pagerie.

À la rencontre des jeunes

Et cette année, les objectifs sont simples : « Le maintien de l'équipe seniors masculins 1. Pour les filles, la montée en Régional 2 est l'autre objectif majeur. Nous voulons poursuivre aussi le travail entamé avec les jeunes il y a deux ans. » Même si

beaucoup se sont essayés au volley sur le sable, dans l'eau ou sur une pelouse, l'en-gouement pour cette discipline reste aujourd'hui plus faible que pour les autres sports collectifs (football, basket, rugby, ou hand). Une faible médiatisation n'y est sans doute pas étrangère. Alors, si les jeunes ne vont pas vers les clubs de volley, c'est le volley qui ira à la rencontre des jeunes. « Nous intervenons dans une école primaire, Joliot-Curie (CM2), pour faire

Une invention américaine

Le volley-ball fut inventé par un professeur de sport américain, William Morgan, en 1895. Le volley-ball a été introduit aux Jeux olympiques en 1964, tant pour les hommes que pour les femmes.

Une école du sport pour les petits

L'École municipale d'initiation sportive (Emis) permet aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans de découvrir un panel d'activités physiques et sportives sous formes de cycles et selon une approche ludique.

« L'Emis est une école d'initiation à la pratique sportive. Les jeunes peuvent choisir entre deux activités sur l'année. L'Emis est aussi une passerelle pour amener les gamins vers les clubs sportifs locaux et, éventuellement, la compétition. Peu de jeunes aiment la compétition d'emblée mais le principal c'est que les enfants se sentent bien », souligne-t-on au service des sports.

● Pour les écoles maternelles : éveil à la natation et aux activités physiques et sportives.

● Pour les écoles primaires : deux séances hebdomadaires (au choix) de découverte et d'initiation à un sport spécifique et/ou à la pratique multiple sont au programme.

● Jusqu'à l'âge de huit ans, les enfants peuvent profiter d'une activité multisport (d'éveil général) et d'une activité aquatique (sous réserve de places disponibles).

● 15 activités spécifiques sont proposées aux jeunes à partir de neuf ans : athlétisme, basket-ball, badminton, escalade, football, gymnastique, gymnastique rythmique, handball, judo, natation, tennis, tennis de table, tir à l'arc, trampoline, volley-ball.

● La présentation d'un certificat médical d'aptitude est obligatoire pour tous les enfants. Ceux qui sont soumis à des efforts physiques importants passeront obligatoirement une visite médicale gratuite au centre de médecine du sport.

Les réinscriptions ont lieu du 16 septembre au 20 septembre, les nouvelles inscriptions du 23 septembre au 27 septembre. Cinq centres sont à votre disposition pour ce faire.

Centre Maurice-Baquet
6-8, rue d'Estienne-d'Orves 01 49 15 48 14.

Centre Charles-Auray
1, rue Candale 01 49 15 48 97.

Centre Henry-Wallon
30, avenue Anatole-France 01 49 15 40 72.

Centre Hasenfratz
77, avenue de la Division-Leclerc 01 49 15 37 47

Centre Léo-Lagrange
10, rue Honoré 01 49 15 39 27.

Pour tous renseignements,
service municipal des sports :
84-88, avenue du Général-Leclerc 01 49 15 41 58.
Du lun. au vend. de 9.00 à 12.30 et de 13.30 à 17.30.

UNE SAISON DE SPORT À PANTIN

La saison sportive 2001-2002 est terminée. Voici les résultats obtenus par les associations et autres clubs de sport pantinois, qui ont connu plus ou moins de réussite.



Aïkido

Deux passages de ceintures noires :

- Grégory Cachenin, 19 ans;
- Jacques Reich, 50 ans.

Boxe anglaise/ring de Pantin

- Clark Ebara : finaliste de la Coupe internationale, catégorie super mi-moyens.
- Djerkne Tiemene : vice-champion de France, catégorie super mi-moyens.
- Riad Rekhlis : vainqueur des Ceintures d'Île-de-France, catégorie super mi-moyens.
- Miloud Guerras : finaliste du championnat d'Île-de-France. Finaliste du Grand Prix de la ville de Paris. Finaliste de la coupe de l'Essonne. Catégorie lourds.
- Moussa Kone : champion du monde en titre de

boxe thaïlandaise. Demi-finaliste des championnats d'Île-de-France. Catégorie mi-moyens.
Kab Thiam : finaliste du Critérium des espoirs. Catégorie super-légers.
Cyrille Chouin : finaliste du Critérium des espoirs. Catégorie coqs.
Mohsen Privat : finaliste du Critérium des espoirs juniors. Catégorie super-légers.
Giovanni Kopogo : demi-finaliste du Critérium des espoirs juniors. Catégorie légers.
Luc Carrus : vainqueur du Critérium des espoirs. Catégorie mi-moyens.



Les finales du 8^e Open de badminton



Réussite totale pour la 8^e édition de ce tournoi. Autant du côté des finales, dont certaines spectaculaires, qu'au niveau de l'organisation et de la participation, malgré la concurrence de trois tournois en Île-de-France. «C'est un bilan très positif. Tout s'est bien déroulé. On est satisfait car non seulement on a deux licenciés du club en finale, dont une victoire, mais pour la première fois tout le monde est resté au bout pour le verre de l'amitié. Il y avait une bonne ambiance. De nouveaux joueurs ont découvert la compétition et ont apprécié. C'est plutôt bien», assure Patrice Rollin, responsable du tournoi.

- Finale homme (série E) : Frédéric Pires (Aulnay-sous-Bois) bat Jean-Charles Delbach (Pantin) : 7/3 - 7/4 - 7/1.
- Finale dame (série D) : Olivia Dragyn-Lamory (Pantin) bat Sandrine Lebourg (Épinay) : 7/4 - 5/7 - 7/5 - 1/7 - 7/5.

Pages réalisées par Yvan Bernard



CMS athlétisme

Courses sur route

– 5 km de Bondy :

Nadia Mele, 3^e en vétérans.

– La Courneuve :

Laetitia Dhez, 6^e en benjamines sur 3 km ; Carole Ajasse, 8^e en minimes sur 3 km ; Marvin Decampe, 42^e en minimes sur 3 km ; Nadia Mele, 3^e en vétérans sur 5 km.

– Marathon de Paris :

Julien Fleury : 3 h 04' 52' ;

Djibril Ndiaye, vétéran : 3 h 53' 59' .

– 23^e Foulées pantinoises :

Carole Ajasse, 2^e en minimes sur 3 km ; Loïc Joachim, 2^e en minimes sur 3 km ; Yann Planchard, 4^e en minimes sur 3 km ; Benoit Lagard, 5^e en minimes sur 3 km ; Nadia Mele, 1^e en vétérans sur 5 km.

– Cross

– Cross d'Aubervilliers :

Carole Ajasse, 3^e en minimes sur 2000 m ; Nadia Mele, 1^e en vétérans sur 3850 m.

– Championnat départemental :

Carole Ajasse, 14^e en minimes sur 2680 m ; Loïc Joachim, 22^e en minimes sur 3465 m ;

Aurore Richard (– 52 kg) : 3^e en équipe 2. Yann Planchard, 32^e en minimes sur 3465 m.

– Championnat régional-est :

Carole Ajasse, 36^e en minimes sur 3300 m ; Loïc Joachim, 105^e en minimes sur 4000 m ; Yann Planchard, 145^e en minimes sur 4000 m.

– Championnat interdépartemental : Carole Ajasse, 92^e en minimes sur 3300 m.

● Salle

– Championnat individuel :

Jérémy Lowinski, 4^e en juniors sur 60 m en finale A du championnat régional ; Jérémy Lowinski, 5^e en juniors sur 60 m en finale C.

– Championnat Île-de-France :

Jérémy Lowinski, 8^e en juniors sur 60 m en finale A.

● Salle

– Championnat départemental à Saint-Ouen :

Steven Samson, 3^e en cadets sur 100 m ; Jérémy Lowinski, 2^e en espoirs sur 200 m.

CMS gymnastique rythmique

● Fédéral (juniors/seniors)

– Championnat départemental : 1^{er}. – Championnat régional : 4^e.

– Championnat d'Île-de-France : 11^e.

● Critérium (débutantes en compétition)

– Championnat départemental : 1^{er}. – Championnat régional : 3^e. – Championnat d'Île-de-France : 6^e.

Judo club de Pantin

● Tournoi national de Villecresnes (FFJDA) cadettes

Aurore Richard (– 52 kg) : 1^{re} ; Vanessa Geffray (– 63 kg) : 5^e.

● Tournoi national de la ligue 93 par équipe (FFJDA) cadettes

Vanessa Geffray (– 63 kg) : 1^{re} en équipe 1 ; Aurore Richard (– 52 kg) : 3^e en équipe 2.

● Coupe de France FSGT

par équipe départementale

Carole Ajasse, 36^e en minimes sur 3300 m ; Loïc Joachim, 105^e en minimes sur 4000 m ; Yann Planchard, 145^e en minimes sur 4000 m.

● Trophée régional (FFJDA) minimes

Sabrina Saad (+ 70 kg) : 1^{re} ; Anaïs Foglia (– 40 kg) : 1^{re} ;

Virginie Richard (– 52 kg) : 3^e ; Clara Korsek (– 57 kg) : 2^e ; Thomas Jaslin (– 46 kg) : 1^{er}.

● Passage de ceinture noire : Aurore Richard.

CMS judo

● Tournoi Force XV à Paris le 5 mai 2002

– Catégorie prépuissins :

Thomas Mouron, 1^{er} ; Benjamin Orlandini, 1^{er} ; Seif Benmahmoud, 3^e ; William Briand, 3^e ; Samy Torrekens, 3^e.

– Catégorie poussins :

Helder Alves, 1^{er} ; Walid Arabat, 1^{er} ; Yanis Hamzaoui, 3^e.

– Catégorie benjamins :

Vadim Lequinquis, 1^{er} ; Bastien Boitel, 2^e ; Victor Graticola, 5^e.

– Catégorie minimes garçons :

Laurent Taieb, 1^{er} ; Zoheir Belhadi, 7^e.

● Coupe de France benjamins et minimes

Lionel Taieb, 3^e ; Joaquim Wissle, 5^e ; Chanaël Egret, 5^e.

● Championnat de France par équipe à Béziers

– Équipe poussins : 7^e.

– Équipe benjamins : 2^e.

● Coupe internationale à Bois-Colombes

Laurent Taieb, 1^{er}, catégorie minimes ; Helder Alves, 2^e, catégorie poussins.

Pantin basket club

– Seniors garçons : 3^e du championnat départemental.

– Cadets garçons : champions d'Île-de-France.

– Minimes filles : championnes départementales.

– Minimes garçons : vice-champions départementaux.

● 3^e tour jeunes FSGT le 5 mai 2002

– Catégorie poussins :

Ruben Orlandini, 1^{er}, champion départemental et interdépartemental ;

Walid Chermak, 3^e.

– Catégorie poussines :

Sabrina Mohabeddine, 1^{re} : championne départementale et interdépartementale.

● Tournoi Coupe des jeunes au Mée-sur-Seine les 11 et 12 mai 2002

– Catégorie poussins :

Walid Arabat, 2^e ; Walid Chermak, 2^e ;

– Top 12 départemental :

Florian Thomas, 10^e en benjamins ;

Jérémy Petiot, 2^e en minimes ;

Mikle Laloum, 2^e en juniors ;

Guillaume Wilhelm, 9^e en juniors ;

Ruben Orlandini, 2^e. Kévin Cherel, 11^e en juniors ; Émilie Bananier, 5^e en benjamines ; Marie Zehren, 4^e en minimes.

– Critérium des jeunes : Jérémy Petiot, 2^e en minimes ; Alexandre Jean, 5^e en cadets ; Mikle Laloum, 2^e en juniors ; Cédric Lepage, 2^e en espoirs.

– Critérium vétérans : Roger Girard, 2^e.

– Finales départementales : Marie Zehren, 3^e en minimes ; Guillaume Wilhelm, 2^e en juniors ; Alexandra Bellamy, 1^{re} en seniors ; Gabriel Benassayag, 2^e en seniors ; Alexandra Bellamy et Stéphanie Moronvalle (nocéenne), 2^e en double dames ; Julien Girard et Cédric Lepage, 1^{er} en double messieurs ; Édouard et Gabriel Benassayag, 2^e en double messieurs ; Alexandra Bellamy et Julien Girard, 1^{er} en double mixte.

– Les équipes : La pré-nationale (ex-nationale 4) se maintient.

– La régionale 1 se maintient.

– La régionale 2 se maintient.

– La départementale 2 se maintient.

– La départementale 3 monte en Départementale 2.

● Le club

– Critérium des jeunes : 6^e sur 33.

– Critérium seniors : 7^e sur 20.

– Critérium vétérans : 4^e sur 10.

– Interclubs benjamins : 4^e sur 33.

– Interclubs cadets : 3^e sur 33.

Par équipe, 2^e.

● Tir olympique (tir à 70 m)

Championnat départemental

– Arc classique : Paul Descacq, 3^e cadet ; Dominique Gojard, 5^e senior ; Jeannine Vicomte, 1^{re} vétérane dame.

Par équipe, 3^e.

– Arc à poulies : Françoise Vernier, 2^e senior ; Sébastien Vicomte, 4^e senior ; Michel Vicomte, 1^{er} vétérane.

Par équipe, 3^e.

● Tir en campagne (tir de 10 à 60 m)

Championnat départemental

– Arc à poulies, seniors dames : Françoise Vernier, 1^{re}.</p

ILS FONT L'IMPASSE

Portraits de trois artistes à rencontrer le 8 septembre au cours de Cherchez l'impasse, cette désormais célèbre exposition en liberté et en plein air. Un rendez-vous original pour lequel les organisateurs tiennent plus que tout au brassage des expressions, des publics et des artistes, quelle que soit leur notoriété.

DE RETRAITE EN AVANCÉE

Marie-Claude Martin a abandonné son bureau de directrice d'école pour se consacrer à la peinture. À temps complet.

Je ne suis pas peintre mais je peins...» La formule intrigue car Marie-Claude Martin a tout pour être classée dans la grande famille des artistes, chose qu'elle réfute pourtant. «Je dessine depuis toujours, beaucoup de dessins au crayon.»

Avant de manipuler les pinceaux, elle a touché aussi à la céramique, à la peinture sur soie, aux aquarelles – «des paysages et des nus». Un cheminement qui l'a conduite au grand format, «le 3 m sur 2», qu'elle partage avec un ami, Dominique Maccario.

Cette nouvelle pratique de son art s'est imposée naturellement. «Ça libère de faire du grand format. De toute façon, je n'arrive pas à retrécir ce que je fais. Ou alors c'est du 10 cm sur 15 cm.» L'avantage qu'elle y trouve, «c'est que ça se vend plus facilement que les grands formats».

Marie-Claude peint plus des impressions. «Je regarde un paysage et je m'en inspire», dit-elle, en y ajoutant la photographie qu'elle prend elle-même ou qu'elle recueille. Dans sa maison de campagne, elle passe son temps à peindre, dehors, au grand soleil. Du temps, d'ailleurs, Marie-Claude va désormais en disposer suffisamment: retraitée de l'éducation nationale, cette ancienne directrice d'école maternelle ne le comptera plus.

«De toute façon, je n'ai jamais fait le calcul. Je peux mettre deux à trois mois pour réaliser une toile.» Elle se sent prête

pour Cherchez l'impasse, prête à recevoir le regard du public sur ses œuvres. Un cap qu'elle vient de franchir avec une première exposition accrochée en Touraine, à deux pas de sa maison.

À Cherchez l'impasse, elle présentera probablement deux grands formats. Avec tranquillité: «Ce que j'ai vu l'an passé m'a beaucoup plu...»



DES VERS SUR LE VERRE

Pascal Sochet écrit sur le transparent du verre des vers posés entre la froideur du marbre et la chaleur des mots.

I fait l'impasse» depuis des années. Depuis les débuts timides de cette initiative de fin d'été, «quand nous étions une petite dizaine», souligne ce jeune quadra, les yeux malins retranchés derrière ses petites lunettes.

Dimanche 8 septembre, Pascal va s'aligner aux côtés des quelque quarante artistes annoncés au square Henri-Barbusse, au bout de l'impasse retrouvée de Romainville.

Ses œuvres, qu'il signe du pseudo NikéMaousse, jouent à fond la transparence: «J'écris des poèmes sur du verre», explique-t-il d'une voix sereine.

On peut les lire par superposition d'éléments transparents d'une vingtaine de centimètres de côté.» C'est le principe de la projection de diapositives, les mots se répercutent d'une vitre à l'autre. C'est aussi une façon pour ce Pantinois de renouer avec la peinture qu'il pratique et avec la machine à poèmes qu'il avait confectionnée du temps où il était animateur de centre de loisirs. «Mon travail actuel est un accord entre les arts plastiques et l'écriture.»

Le marbre, matière froide qu'il déniche chez les fournisseurs de monuments funéraires (!), sert de socle aux mots enflammés qu'il couche sur le verre. «J'écris des poèmes depuis toujours, révèle encore Pascal qui glisse aussitôt dans un grand éclat de rire, depuis mon premier amour... depuis qu'elle m'a lâché!»

Son art, Pascal le travaille chez lui, dans une pièce qu'il a aménagée, œuvrant de jour comme de nuit. Et son métier, Pascal l'exerce à la bibliothèque Jules-Verne.

«C'est très important d'avoir cette double vie, c'est plus riche.» Et c'est pour lui la garantie d'une entière liberté de création sans crever la faim, «c'est le bonheur!»



ARCHÉOLOGUE DE LA CITÉ

Yves Thérond ne peint pas que des tableaux, il les fait chanter et insiste pour que le public s'en saisisse et les tripote.

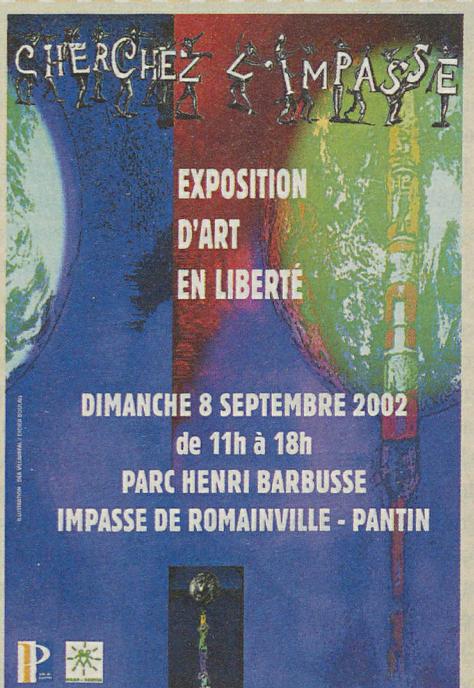
On s'ennuie dans les musées parce qu'on n'a pas le droit de toucher...» La sentence est brute de décoffrage, comme un regret envahissant, inacceptable. Yves Thérond, à peine la cinquantaine, ne veut surtout pas faire subir le même sort au visiteur qui viendra admirer ses œuvres, le dimanche 8 septembre à Pantin. Pour sa seconde participation à Cherchez l'impasse, l'artiste, qui se définit comme «peintre ouvrier», veut justement que tout le monde palpe de ses doigts et manipule les tableaux qu'il va présenter.

Avec des objets de récupération trouvés là et là dans la rue ou au pied des HLM, Yves a commencé à construire des tableaux plutôt qu'à les peindre.

«Je suis davantage un archéologue de la cité», dit-il d'une voix tranquille. Depuis quelques années, il échafaude des structures sonores, «des objets qui sonnent», et que le public pourra parfaitement toucher et en toute liberté, «parce qu'il faut les toucher», insiste-t-il.

Il ne veut pas donner de titre à ses œuvres. «À quoi bon?» Il préfère se concentrer sur les matériaux qu'il utilise. «J'ai commencé par peindre des robinets rouillés puis j'ai voulu leur donner du volume.» De là est venue l'idée d'utiliser les objets au lieu de les peindre.

Peindre, dessiner, il fait ça depuis l'école primaire. «Je m'ennuyais en classe.» Pour tromper l'ennui, il dessinait sur ses cahiers. Las, les profs ont baissé les bras. Pas ses parents, qui ont poussé l'adolescent vers un atelier-école, fréquenté pendant quatre ans, rue de Lyon à Paris. Aussitôt après, sa carrière l'a conduit vers le graphisme.



● Dimanche 8 septembre de 11.00 à 18.00 au parc Henri-Barbusse, impasse de Romainville. Métro ligne 5, station Église-de-Pantin. Bus 249, arrêt Charles-Auray.

● Jusqu'au 8 septembre, l'association présente en avant-première quelques œuvres d'artistes à la Maison de quartier du Haut-Pantin, 42-44, rue des Pommiers. Association Cherchez l'impasse 42-44, rue des Pommiers Pantin. © 01 49 15 45 11.

Aujourd'hui à un tournant de son parcours professionnel, il envisage de se consacrer complètement à sa passion.

Pierre Gernez



SEPT ANS DE REFLEXION

Grand Prix du festival
Côté court en 1997 pour la Vie sauve, Alain Raoust présente son premier long métrage, la Cage. Projété en sortie nationale le 4 septembre au Ciné 104, ce road movie montre l'impossible chemin vers la rédemption d'une jeune femme qui vient de purger sept ans de prison, auscultant avec finesse la culpabilité. Tout à la fois gênant et pudique.

Une jeune femme désespérément sa place dans la société. Condamnée pour homicide volontaire, tentative de vol et port d'arme illégale à dix-sept ans, la jeune femme que l'on découvre au début de *la Cage* un an après sa libération conditionnelle fait plutôt partie de ces ex-détenues statistiquement considérées comme «réinsérées». Mais que dissimule ce terme si couramment employé? Qu'est-ce que l'insertion à l'aube du troisième millénaire quand on porte sur ses fragiles épaules le meurtre d'un jeune homme? Qu'est-ce que l'intégration quand on a passé toute sa jeunesse derrière les barreaux tandis que ses congénères s'enivrent d'amour, d'amitié, de virées en boîte ou en rave party? Qu'est-ce que la réadaptation quand le remords permanent se substitue à l'insouciance de l'adolescence? Ce ne sont que des mots vides de sens dans la bouche d'un juge. Par ses longs silences, sa façon de s'attarder sur tous ces objets qui constituent notre quotidien et qu'on ne remarque même plus mais que Anne réapprend à utiliser, tels la souris de l'ordinateur, l'interrupteur des lampes qu'elle peut enfin allumer et éteindre quand elle le souhaite, Alain Raoust souligne la déconnexion de son héroïne. Physiquement elle se trouve bien sur son lieu de travail, dans un institut de sondage où elle interroge une foule d'anonymes au téléphone sur leurs derniers achats, le café soluble, la crème fraîche ou le lait concentré, mais intérieurement elle s'est déjà enfuie.

Elle a quitté cette seconde cage dans laquelle le système l'enferme à nouveau. Et plutôt que d'accepter un CDI qui l'emprisonnera encore une fois, elle préfère tracer la route pour respirer l'air pur des Alpes, se saouler du vent d'automne, goûter vraiment à la liberté, celle de la nature, du temps qu'elle laisse couler comme elle l'entend. Plus elle s'élève en altitude plus elle

La Cage

Film français (2001).
 Réalisé par Alain Raoust. Drame.
 Durée: 1 h 41 mn.
 Avec Georges Garcin, Caroline Ducey, Roger Souza, Beppe Clerici, Marie-Yvonne Shiltz

se libère du poids du meurtre, plus elle peut enfin pleurer, s'affondrer, entreprendre le chemin du rachat de la faute, de la compréhension de son geste ou tout du moins de son acceptation.

Alain Raoust signe ici une longue réflexion sur la vie après l'incarcération et la quête du pardon. Il réussit à nous faire pénétrer l'esprit de son personnage, superbe Caroline Ducey – révélée dans *Romance* de Catherine Breillat –, dont le jeu d'une grande retenue est ici extrêmement touchant.

On partage ses moments de doute, de tension, de malaise, toujours filmés avec beaucoup de pudeur. La scène au cours de laquelle Anne revoit sa mère est particulièrement poignante, justement parce qu'il n'y a aucune dramatisation, simplement une conversation décousue, trouée de banalités, de phrases coupées en plein milieu, de mots qui ne viennent pas. Comment évoquer leur drame familial? C'est tellement douloureux qu'elles ne parviennent pas à en parler.

On pourra juste reprocher au réalisateur d'abuser un peu de cette économie de langage comme



Caroline Ducey, qui fut révélée par Catherine Breillat dans *Romance*, interprète avec une superbe retenue le personnage de la Cage, premier long métrage d'Alain Raoust.

de longs plans sur la montagne, terre des grands espaces, symbole d'une liberté en partie retrouvée. Une allégorie qui ne sonne pas ici simpliste: collant au plus près d'Anne, adoptant son point de vue, Alain Raoust rend donne chair à la parabole. La jeune femme a besoin de se perdre au milieu de ce paysage sans limite pour mieux s'accepter et oser enfin affronter le père de la victime. Dans un duel final certes éprouvant mais salutaire.

Frédérique Pelletier

Un feu d'artifice d'avant-premières

L'association Cinémas 93 organise une semaine de projections de films en avant-première du 18 septembre au 24 septembre sur tout le département.

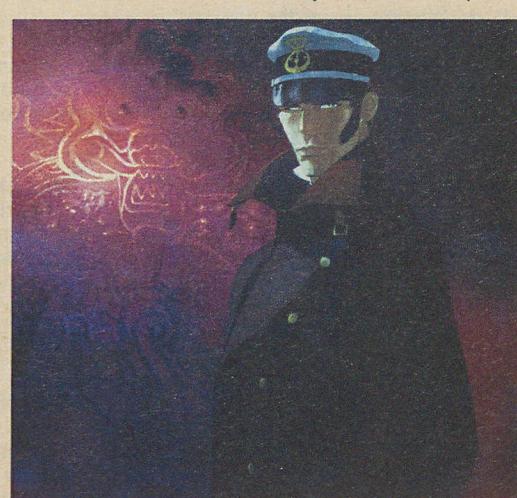
Le Ciné 104 proposera pour sa part *Choses secrètes*, de Jean-Claude Brisseau, le 18 septembre à 20.15. Le réalisateur de *Noce Blanche*, qui sera présent ce soir-là, relate dans son film l'ascension sociale de deux jeunes femmes prêtes

à tout pour réussir qui vont croiser plus douées qu'elles à ce jeu dangereux.

À noter également les projections de *Demonlover*, d'Olivier Assayas, le 20 septembre au Magic Cinéma de Bobigny et d'*Intervention divine*, d'Elia Suleiman, Prix du jury au dernier festival de Cannes, au théâtre du Garde-Chasse des Lilas le 22 septembre.

Corto Maltese.

Les amateurs de bande dessinée pourront quant à eux découvrir avant tout le monde le très attendu *Corto Maltese* de Pascal Morelli, projeté le 24 septembre au Blanc-Mesnil. Il s'agit d'une adaptation cinématographique des tribulations du célèbre marin d'Hugo Pratt dans la Sibérie à feu et à sang de l'année 1919.



Trois films en sortie nationale au Ciné 104

Trois films sortiront ce mois-ci au Ciné 104 en même temps que dans les salles parisiennes. D'abord, le 11 septembre, *Vendredi soir* de Claire Denis, avec Valérie Lemercier et Vincent Lindon. La réalisatrice du sulfureux *Trouble Every Day* (2001) filme le moment où un homme et une femme s'abandonnent l'un à l'autre. Ça va encore déclencher des réactions épidermiques.

Le 18 septembre, c'est l'étonnant exer-

cice de style d'Abbas Kiarostami, *Ten*, qui sortira au Ciné 104. Le cinéaste a installé sa caméra dans une voiture et filme les réactions de sa conductrice face à divers passagers. Angoissant voyage au cœur de la société iranienne. Enfin, le 25 septembre, place à la Palme d'or de Cannes 2002, *le Pianiste* de Roman Polanski, l'histoire d'un brillant pianiste juif polonais qui va survivre à la Shoah grâce à l'aide d'un officier allemand.



Le Pianiste.

ASSURANCES

Les suites d'un sinistre

Vol, incendie, dégât des eaux... ça n'arrive pas qu'aux autres. Pour être indemnisé, il est utile de respecter certaines règles et il est indispensable, bien sûr, d'être à jour de ses cotisations.

La déclaration de sinistre

Vous disposez de cinq jours francs pour prévenir votre assureur du sinistre. Il est préférable de l'informer au plus tôt par téléphone pour lui demander conseil sur les mesures à prendre afin d'éviter l'aggravation éventuelle des dégâts. Dès que la déclaration est enregistrée, la compagnie d'assurance mandate un expert qui se rendra à votre domicile.

La visite de l'expert

Elle a pour objectif de déterminer les causes du sinistre, de décrire les dégâts et d'en chiffrer le montant. Il vous sera demandé de remettre à l'expert toutes les pièces justificatives (factures d'achat, de réparation, bons de garantie, photos, etc.) pouvant l'aider à évaluer la valeur des biens volés ou endommagés. À la suite de cette expertise, vous recevezez de votre assureur une proposition d'indemnisation dans les limites de votre contrat d'assurance.

Que faire en cas de contestation ?

Si vous contestez le montant qui vous est proposé, vous pouvez, à vos frais, demander une expertise contradictoire et désigner un expert. Votre compagnie fera de même. Si un désaccord est constaté entre les deux experts, un troisième expert procédera à une tierce expertise. En cas de persistance du désaccord, vous aurez recours au tribunal qui désignera un expert judiciaire.

À savoir

Pour calculer la valeur de remplacement du mobilier endommagé, le prix à retenir est le prix d'achat déduit d'un pourcentage correspondant à la dépréciation de l'objet.

Si votre contrat comprend la garantie « honoraires d'expert », vous receverez le remboursement de tout ou partie des honoraires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Centre de documentation et d'information de l'assurance
26, bd Haussmann, 75311 Paris CEDEX 09
01 42 46 13 13.

Fédération française des sociétés d'assurance
www.ffsa.fr

ENFANCE

Faire garder son tout-petit

À Pantin, les modes d'accueil réservés aux enfants de deux mois et demi à trois ans sont variés : ils ont tous pour rôle d'accueillir votre tout-petit dans les meilleures conditions de sécurité, de bien-être et de contribuer à son épanouissement personnel dans le respect de ses rythmes de vie.

L'assistante maternelle agréée indépendante

Encadrée par l'équipe de la protection maternelle infantile (PMI), cette assistante peut accueillir trois enfants maximum* (de 2 mois et demi à 3 ans) à son domicile, moyennant une rémunération réglée par les parents. C'est sans doute le mode d'accueil le plus souple, qui permet des horaires décalés. Les parents « employeurs » en ont les responsabilités (contrat de travail, décision du montant du salaire, déclaration à l'Urssaf). Pour se procurer la liste des assistantes maternelles agréées et se renseigner sur les démarches administratives, contacter le Relais petite enfance ou le secrétariat départemental de la PMI.
* sauf dérogation.

La crèche familiale municipale

C'est une équipe d'assistantes maternelles, agréées par le conseil général et employées par la Ville, qui accueillent deux ou trois enfants à leur domicile (de 3 mois à 3 ans). Elles interviennent aussi dans la crèche familiale où des activités

LOGEMENT

La colocation, une solution pour les jeunes

Partager un appartement avec d'autres étudiants ou jeunes travailleurs est une solution économique de plus en plus retenue par les locataires isolés. Que faut-il savoir avant de s'engager ?

Le bail

Le propriétaire proposera dans la plupart des cas un bail unique signé par l'ensemble des locataires. Il est indispensable que chaque colocataire soit titulaire du contrat de location pour demander une aide au logement à la Caisse d'allocations familiales.

Le dépôt de garantie

Réclamé par le propriétaire à la signature du bail, il est généralement réparti entre les différents locataires. Son montant ne peut excéder l'équivalent de deux mois de loyer hors charges.

La caution solidaire

Elle est le plus souvent exigée lorsque les jeunes ont des revenus limités. La caution solidaire est alors un membre de la famille ou un proche vers qui le bailleur se retournera en cas d'impayé total ou partiel.

L'assurance

Les colocataires doivent justifier de l'assurance au bailleur lors de la remise des clés puis chaque année. Il est conseillé de s'assurer ensemble pour l'appartement et chez le même assureur afin d'éviter tout conflit éventuel entre les assurances.

L'état des lieux

Effectué lors de la remise des clés et de leur restitution, il permet dans le premier cas de vérifier que le logement est décent et conforme à l'usage d'habitation (loi SRU du 13 décembre 2000); dans le second cas, il permet de comparer les lieux à la sortie et d'évaluer le montant des réparations locatives éventuelles. Le document qui fait partie de l'état des lieux doit être joint au contrat de location.

À SAVOIR

- Des aides au logement sont accessibles sous certaines conditions aux jeunes de moins de trente ans, étudiants ou jeunes actifs (Loca-pass, ALS et APL. Voir *Canal* n° 99).
- Pour calculer votre aide au logement, la Caisse d'allocations familiales tient compte de vos ressources personnelles et du montant du loyer divisé par le nombre de colocataires.

FORMALITÉS

Se marier en France quand on est étranger

Les conditions

Les époux doivent bien sûr être d'accord ! L'âge minimum du futur époux est 18 ans, celui de la future épouse 15 ans. Au-dessous de ces âges, le mariage peut être autorisé avec le consentement des parents si la jeune fille a moins de 15 ans et une dispense du procureur de la République en cas de grossesse. Il n'est pas demandé de justifier d'un titre de séjour en cours de validité. La polygamie étant interdite en France, ne peuvent se marier que les personnes qui ne le sont pas déjà ou qui ont divorcé. Une femme divorcée ou une veuve doit attendre 300 jours pour se remarier sauf si elle présente un certificat médical attestant qu'elle n'est pas enceinte.

Les pièces à fournir pour la publication du mariage

Le dossier complet des pièces justificatives doit être déposé à la mairie au plus tard 20 jours avant la date prévue du mariage. Il comprend :

- un certificat médical prénuptial datant de moins de 2 mois;
- une preuve de domicile qui permet au maire de vérifier qu'il est territorialement compétent pour célébrer le mariage. L'un des futurs époux doit résider dans la commune de célébration du mariage depuis au moins un mois avant la date de publication;
- une pièce d'identité (même périmée) : passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte d'identité consulaire...

Les pièces à fournir pour la célébration du mariage :

- un extrait d'acte de naissance de chacun des époux, datant de moins de 3 mois, s'il a été délivré en France ou de moins de 6 mois dans les autres cas;
- les témoins doivent être majeurs. Chaque époux doit en avoir au moins un.

POUR EN SAVOIR PLUS

Service social d'aide aux émigrants 157, avenue Jean-Lolive
01 48 10 19 20.
Association Droit pour tous : www.sos-net.eu.org

MAISON

Les frigos peuvent être écolos

Après le chauffage et l'eau chaude, c'est la production de froid qui consomme le plus d'énergie dans la maison. Autrement dit, le réfrigérateur et le congélateur. Comment réduire cette consommation ?

Choisir un appareil très bien isolé

Sur un modèle courant, 86 % des pertes proviennent des déperditions de chaleur par les parois. Il vaut donc mieux remplacer un vieux appareil sans attendre qu'il tombe en panne : l'économie d'énergie est multipliée par deux ou trois. Régler la température à 4 °C - 6 °C au maximum.

- Dépoussiérer une fois par an les bouches et les grilles d'aération.
- Ne pas installer le réfrigérateur près d'une source de chaleur ni à un emplacement ensoleillé.
- Installer le congélateur dans un endroit froid ou tempéré. Éviter le balcon où il surconsomme pendant l'été.

À savoir

- Un givrage rapide est le signe d'une mauvaise étanchéité de la porte.
- Un moteur qui tourne en permanence peut indiquer une fuite du liquide réfrigérant. Il est conseillé de faire réviser l'appareil par un spécialiste.

Quelques chiffres*

Consommation en kWh/an	Réfrigérateur congélateur:	650
Congélateur:	Sèche-linge:	480
Réfrigérateur:	Lave-vaisselle:	280

*Moyennes de consommation d'énergie par type d'appareil, selon les résultats d'une étude effectuée pour l'ADEME, EDF et le programme européen SAVE.

À lire

La Maison des NégaJwatts, Thierry Salomon et Stéphane Bedel (Terre vivante).

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
27, rue Louis-Vicot, 75015 Paris 01 47 65 2000.

Pages réalisées par Marlen Sauvage

NOS SITES SHURGARD

LES ULIS-COURTABOEUF
01 69 59 25 80

PARIS-GARE DE L'EST
01 40 35 34 35

PONTAULT-COMBAULT
01 60 34 22 50

PARIS-BUCHELAY-MANTES
01 30 33 28 50

ÉPINAY
01 41 68 11 30

COIGNIÈRES
01 30 16 21 80

ROSNY
01 48 55 87 54

FRESNES
01 49 84 98 80

THIAS
01 56 70 05 65

GRIGNY
01 69 43 25 80

ASNIERES
01 40 86 79 35

SHURGARD, avec un s comme... service



Chez Shurgard, le service n'est pas un vain mot.

Appliquée à la lettre et présent dans tous les esprits, il ne poursuit qu'un but : vous simplifier la vie.

Alors n'attendez plus et trouvez enfin la réponse à vos problèmes d'espace. La solution, c'est Shurgard.

VOUS MANQUEZ DE PLACE ?

Nous vous proposons un vrai lieu de stockage pour entreposer vos meubles ou du matériel. Nous mettons ainsi à votre disposition une pièce privative entre 1 et 50 m² qui vous permet de conserver, garder ou archiver toutes vos affaires. Le tout pour une durée d'un mois ou plus. Chez Shurgard, tout est conçu pour vous faciliter le stockage et... l'existence !

VOUS PRÉFÉREZ TOUT FAIRE ?

Pour mieux protéger et emballer vos biens, nous vous proposons toute une gamme de produits : papier bulle, cartons d'emballage renforcé ou adhésifs sont disponibles dans nos boutiques. De même, tout le matériel de manutention (chariots, transpalettes...) est à votre disposition pour vous aider à décharger votre véhicule. N'hésitez plus, nos ascenseurs de grande taille en ont vu d'autres !

VOUS SOUHAITEZ RESTER ZEN ?

Gardez l'esprit et les mains libres, Shurgard s'occupe de tout. Nos équipes peuvent ainsi organiser votre déménagement ou s'occuper de la location d'un véhicule de transport. Présentes sur le site, elles sont là également pour accueillir vos déménageurs.

Leader européen du self stockage, Shurgard vous propose de louer dans ses 20 sites implantés sur tout le territoire, une pièce privative, dont vous pourrez disposer en toute liberté. Innovante pratique et économique, la solution Shurgard a déjà fait des milliers d'adeptes. Comme eux, trouvez enfin la réponse à vos problèmes de rangement : fiez-vous au phare.



LE SELF STOCKAGE,
C'EST Shurgard

Petites annonces gratuites

CANAL P.A. MAIRIE 93507 PANTIN CEDEX

Les annonces sont gratuites et n'engagent que leurs auteurs. Elles doivent nous arriver par courrier ou e-mail (canal@ville-pantin.fr) avant le 10 du mois précédent la publication. Remplissez le coupon en caractères lisibles. Aucune annonce ne sera prise par téléphone.

À vendre

✓ 20 Cassettes vidéo d'anglais avec livres, méthode «Fast Forrage BBC» + «Language Courses»; 4 cassettes vidéo + audio avec livre d'exercice; prix d'achat 1524 ✕, vendu 600 ✕. 06 79 63 67 30 ou 01 48 91 80 55

✓ Siège vélo enfant neuf pour vélo adulte: valeur 60,83 ✕, vendu 30 ✕. 01 48 45 95 32

✓ Fax-télécopie: 50 ✕ sous garantie. 06 67 20 20 61

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un an, 10 numéros: 7,62 €
À retourner à: Mairie, 93507 Pantin CEDEX

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone (facultatif):

Veuillez trouver ci-joint mon règlement de 7,62 € à l'ordre du Trésor public sous forme de chèque bancaire ou de mandat.

res, dont, 4 amortisseurs, alternateur et faisceau d'allumage neufs, échange standard moteur à 38000 km, plaquettes, disques et tambours à 128000 km, carburateur à 123000 km. Peinture anthracite métallisée. Attelage. Direction assistée, fermeture centralisée, jantes alliage, peinture métallisée: 1524 ✕ (à débattre).

✓ Game Boy Advance neuve (avec garantie): 91 ✕.

01 43 52 27 50 après 18 heures

✓ Armoire 2 ptes imitation pin: 38 ✕. Chaise bébé avec trotteur: 12 ✕. Couette 220 x 240, 1 face imprimée: 15 ✕. Après-ski point. 41/43: 15 ✕.

01 49 15 41 29 entre 10 heures et 17 h 30 ou 01 48 91 68 06

✓ Meubles Natalys (Louis-Philippe):

1 armoire 2 ptes: 228 ✕; 1 coffre à jouets: 76 ✕. Meubles Simat placage orme:

1 bureau + 1 surmeuble: 305 ✕.

06 83 74 12 17

✓ Lit enfant à barreaux en bois blanc + matelas anti-acariens, état neuf: 75 ✕.

01 48 10 96 35

✓ Suite achat diesel,

vends Renault R21 RS, essence, 8 CV, année 1986, 175000 km. Belle occasion bien entretenue, nombreuses factu-

SERVICE A DOMICILE
NOUS PRENONS ET LIVRONS
VOS TAPIS-DOUBLE RIDEAUX-
VOILAGES-COUETTES-
COUVERTURE-HOUSES DE CANAPE-
VETEMENTS

TEL. 01 42 08 08 42

✓ JF en CDI cherche F1 ou F2 Pantin, Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, 350 ✕ par mois maxi. 06 09 13 04 72

Cours

✓ Cherche jeune retraité(e) bénévole (de préf. enseignant) pour cours à domicile (rue de la Liberté) adaptés à J.F. (20 ans) handicapée moteur: anglais, culture générale, informatique (dédommagement des frais de transport). 01 48 86 60 90

Contact/Divers

✓ JF avec permis cherche emploi comme dame de compagnie quelques heures par semaine. 06 87 81 52 61

✓ Donne chat adulte, tatoué, vacciné, affectueux, habitué à vivre en appartement. 01 43 63 63 49

RETRouvez GEKIK PRESSING



AU PRE SAINT-GERVAIS
41 RUE ANDRE JOINEAU - 93310
TEL/FAX 01 48 91 40 61

NETTOYAGE A SEC EXCLUSIVEMENT SOIGNE
RECOMMANDÉ POUR LES VETEMENTS
DELICATS OU DE MARQUE



GEKIK PRESSING A PARIS
2 RUE DAVID D'ANGERS 75019
TEL. 01 42 08 08 42

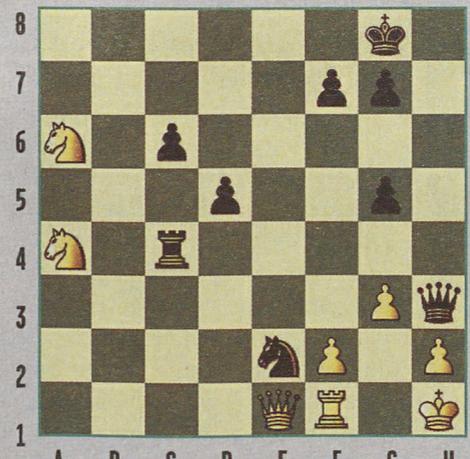
GEKIK - L'ENSEIGNE DE LA HAUTE QUALITE

LES JEUX DE CANAL

ÉCHECS, TACTIQUE

par Éric Birmingham

Fin d'une partie Olafsson - Miagmarsuren, 1980



LES BLANCS JOUENT ET GAGNENT

Code des symboles:

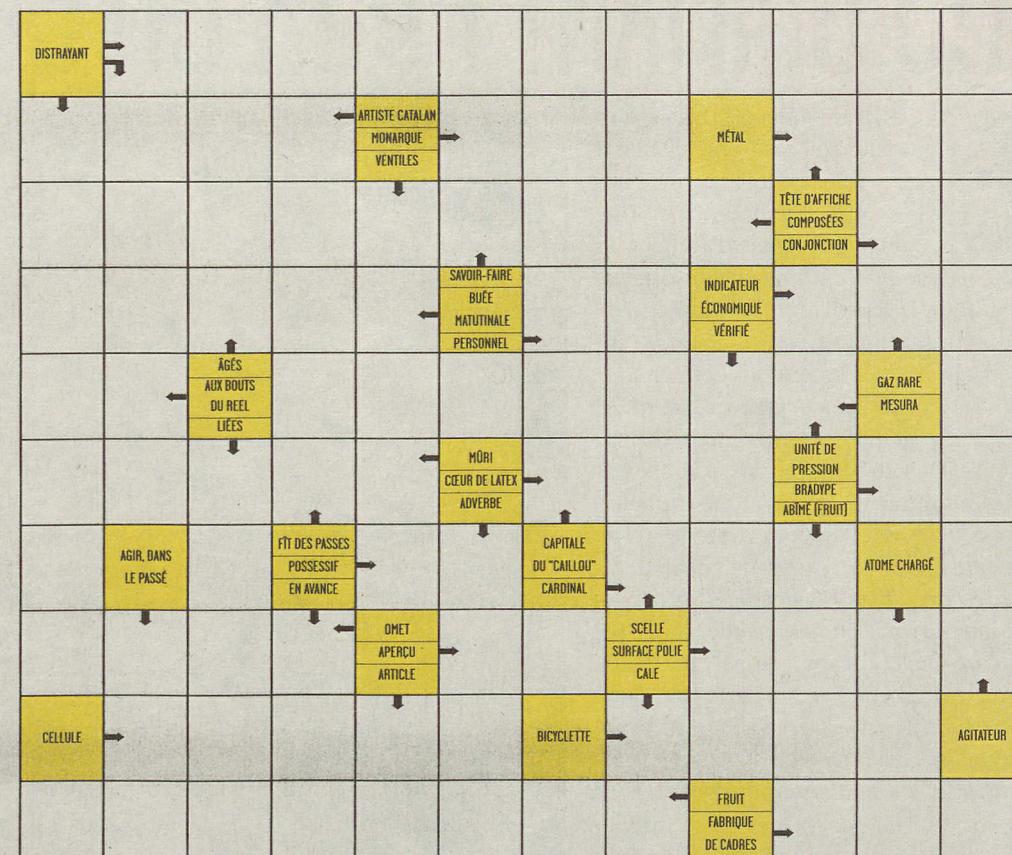
! : très bon coup. !! : coup excellent. ?: coup faible. ?? : très mauvais coup. ?: coup douteux. !?: coup intéressant. + : avantage décisif pour les Blancs. -+ : avantage décisif pour les Noirs. +- : échec au Roi. 1-0: victoire des Blancs. 0-1: victoire des Noirs. 0,5: partie nulle. #: mat.

SOLUTION

Solution: 1... Th4! 2. gxf4 (scoré, il n'y a pas d'autre moyen d'em-
pêcher le mat en h2). 2... Df3# 0-1

MOTS FLÉCHÉS

par Michel Lahmi



INITIATION AU JEU D'ÉCHECS

par Éric Birmingham

Pour prendre une pièce adverse

La Dame peut prendre une pièce ennemie si celle-ci se trouve sur une case qu'elle contrôle (fig. 2).

Fig. 2

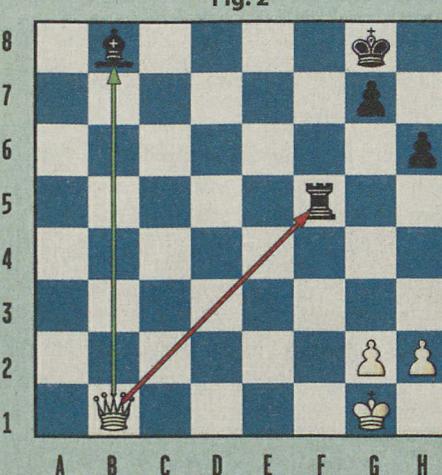
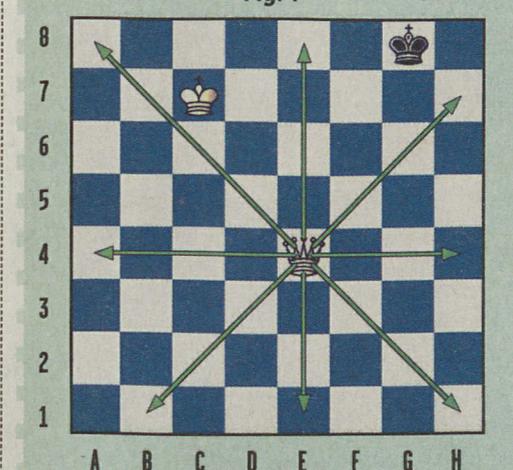


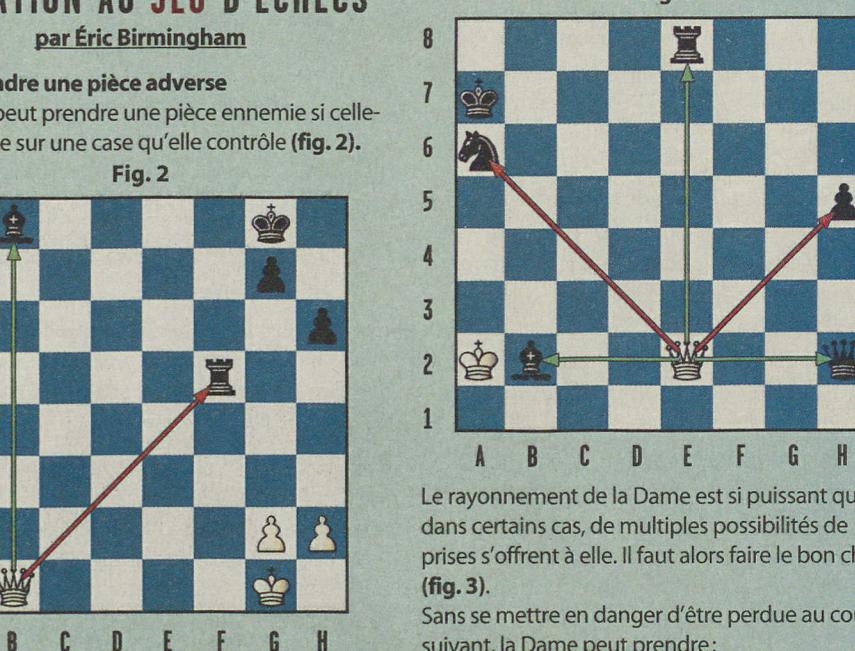
Fig. 1



La Dame

La Dame est une pièce qui possède les propriétés de la Tour et du Fou; c'est-à-dire qu'elle peut se mouvoir soit comme une Tour soit comme un Fou. Ainsi la Dame peut se déplacer horizontalement ou verticalement ou diagonalement d'autant de cases qu'on veut tant qu'elle ne rencontre pas d'obstacle (un obstacle est une autre pièce, amie ou ennemie, et bien sûr les extrémités de l'échiquier) (fig. 1). Placée au centre de l'échiquier, la Dame peut se déplacer sur un total de 27 cases. Aucune pièce ne peut rivaliser avec le rayonnement de la Dame. C'est pourquoi elle est la pièce la plus puissante sur l'échiquier.

Fig. 3



Le rayonnement de la Dame est si puissant que dans certains cas, de multiples possibilités de prises s'offrent à elle. Il faut alors faire le bon choix (fig. 3).

Sans se mettre en danger d'être perdue au coup suivant, la Dame peut prendre:

- la Tour en e8
- la Dame en h2
- en prenant la Tour en b2, elle n'est pas perdue mais peut être échangée après sa prise par la Dame noire en h2 suivie de Roi prend b2
- en revanche, elle ne peut prendre le Cavalier et le pion h5 sans être éliminée par le Roi en a6 et par la Dame noire en h5.

DU DIAMANT POUR UN COUPLE EN OR

Elle, c'est Rose. «Mémé Rosette» pour la famille. Lui, c'est officiellement Jacques mais tout le monde l'appelle Georges, depuis l'enfance. Une histoire compliquée d'état civil et de baptême qui n'ont pas marché du même pas. Dans leur petit logement, au cœur de Pantin, un deux-pièces qui embaume l'encens, ils ne se tiennent pas la main par-dessus la table. Pas leur genre, visiblement, d'étaler au grand jour leur tendresse. N'empêche, on sent bien que tant d'années de vie commune n'ont pas altéré l'attachement qu'ils ont l'un pour l'autre.

Il suffit de voir les regards un peu inquiets (*«il est très fatigué ces jours-ci»*) que Rosette lance à son Georges, un sportif que ses quatre-vingt trois ans n'empêchent pas de fréquenter assidûment salle de ping-pong et piscine. Il suffit aussi d'entendre les taquineries que lance Georges à sa dame, *«une bavarde, selon lui, mais qui pourtant ne m'a jamais dit que j'avais de beaux yeux.»* Si vous leur demandez quelles grosses disputes ont assombri leurs soixante ans de mariage, ils se regardent d'un air amusé, Georges gonfle les joues, fait mine de chercher: mais rien, non. *«Juste des chamaileries,»* explique Rose. *«Des petits coups de griffe mais, vous voyez, je ne suis pas trop marqué,»* renchérit son mari.

S'ils ont décidé cette année de faire un beau mariage, de fêter comme il se doit leurs noces de diamant, c'était pour s'offrir un joli prétexte de réunir toute la famille.

Entendez, outre la sœur de Georges, les enfants, les petits-enfants et même leur arrière-petit-fils, un bonhomme de dix-huit mois dont Mémé Rosette parle avec délice.

«Tant de monde, ça change de notre mariage,» rigole Georges. À l'époque, nous sommes en pleine guerre. Le soldat Colombani est fait prisonnier par les Allemands. Treize mois de citadelle. Mais il s'en évade et part se réfugier en zone libre, à Limoges, où il fait venir clandestinement sa jolie fiancée. Et le 22 août 1942, le facteur Georges et l'aide-comptable Rose se disent oui pour la vie. Mais, bien sûr, pas de parents, pas de famille à la cérémonie. Pas facile, pensez, de passer la ligne de démarcation. Alors, c'est tout seuls, comme des grands, qu'ils unissent leur destin pour le meilleur et pour le pire.

À les entendre, ce fut surtout pour le meilleur. Bien qu'ils n'aient jamais fait mystère de leur



Rose et Georges Colombani, des anciens plein d'avenir, ont fêté leurs soixante ans de vie commune.

engagement politique, bien que Georges se soit évadé, bien que Rosette ait été arrêtée le 11 novembre 1941 pour avoir participé à une manifestation où le drapeau français a été brandi, au grand dam de l'occupant nazi, ils ne seront ni l'un ni l'autre inquiétés durant l'Occupation. Les jumeaux, François et Micheline, naissent en 44, à Paris, où le couple a fini par revenir. Et la vie coule sans anicroche particulière, si ce n'est les maladies des mômes, surtout Micheline, victime, enfant, d'un gros pépin de santé.

Georges et Rose se mettent soudain à égrener des souvenirs dans le désordre, s'interrompant, finissant la phrase de l'autre ou parlant à l'unisson. Défilent des vacances à Royan ou Noirmoutier, où ils se rendent en tandem – *«avec tout le barda derrière, fallait un bon coup de pédale»* –, les enfants et les grands-mères les rejoignant en train. Georges raconte ses soirées passées à bûcher des

examens pour monter les échelons aux PTT, son bonheur et sa fierté, à trente-sept ans, de finir par décrocher le concours qui lui permet de devenir conducteur. Ils disent leur premier grand voyage, en 1980, en Asie centrale. *«Grâce à la municipalité de Pantin, il faut le dire. C'était la première fois que je prenais l'avion,»* précise Rose. Elle évoque également l'impression d'avoir été sa vie durant *«submergée par le foot»*: entre les matchs du mari, le dimanche matin, et ceux du fils, le dimanche après-midi, jamais de repas en famille ce jour-là. *«Sans compter toute la lessive, maillots, chaussettes, shorts, et à la main, encore!»* Mais elle a beau jouer faussement les martyrs, on sent bien qu'elle a toujours mené sa barque sans s'en laisser compter ni s'enfermer à la maison: *«Lui, il avait son sport et moi, je militais...»*

Mais quand Rose et Georges se lancent à raconter leur vie, c'est l'année 1958 qui sort du lot. Le couple, enfin, s'achète une voiture, une 2CV qui remplacera avantageusement le tandem pour les virées familiales. Et surtout, ces Parisiens de toujours, expulsés de leur logement exigu du 5^e arrondissement, partent s'installer à Pantin. Bonheur absolu. Ils parlent encore de leur arrivée aux Courtillières avec une grande émotion. *«On était émerveillés. Les mômes avaient chacun leur chambre. Finis les waters sur le palier. C'était vraiment la campagne, les bois, dans le 16^e arrondissement on n'aurait pas été mieux...»*

1958, donc. Le grand tournant de leur vie. L'année où, pour toujours, ils deviennent Pantinois. *«Et puis, ajoute Rose, 58 a été une très mauvaise année pour le PCF: 10 députés seulement élus dans toute la France. Mais un à Pantin: on était fiers!»* Ah! ils parleraient finalement pendant des heures de leur vie toute simple, de leurs balades en tandem, de leurs enfants qui ont si bien réussi, de leur nostalgie d'avoir quitté les Courtillières en 1996, un quartier qu'ils ont tant aimé que Rose, quand elle y pense, a les larmes qui lui montent aux yeux. Mais il faudrait une vie pour tout savoir de leur vie. Alors chacun résume à sa façon. Pour Georges, c'est: *«Une bonne vie. Nous n'avons jamais été riches mais n'avons jamais crevé de faim non plus.»* *«Une bonne vie, répète Rose. Et puis, on a bien ri ensemble. Et on a été actifs. On a participé!»*

Florence Haguenauer